



Rapport de développement durable 2023

Conseil départemental de Loir-et-Cher *Octobre 2024*







ÉDITO

Six ans nous séparent de 2030 et des objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de notre Agenda 2030. À travers cet outil, le conseil départemental souhaite donner un cadre de cohérence globale et fédérateur à toutes ses politiques et compétences. Garant de la transversalité de nos actions, l'Agenda 2030 constitue notre feuille de route en matière de développement durable et s'inscrit en réponse aux 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU (Organisation des Nations unies).

Ces Objectifs de Développement Durable (ODD), couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation... Autant de défis à relever pour notre collectivité qui se veut toujours engagée et responsable.

L'année 2023 a vu la réalisation de nombreuses actions grâce notamment au travail et à la collaboration entre élus, agents, partenaires et organismes associés. Fort de moments d'acculturation, de sensibilisation, d'échanges et de partage, le développement durable fait aujourd'hui écho et résonne dans l'esprit du plus grand nombre, permettant de contribuer à l'émergence d'idées et à la réussite d'actions.

Car l'échéance de 2030 est proche, et dans un souci d'adaptation et d'amélioration continue de nos actions, nous évaluons régulièrement nos démarches afin d'être au plus proche des réalités de notre territoire.

Ainsi, je vous invite à découvrir le rapport annuel de développement durable de la collectivité départementale afin de mettre en lumière quelques politiques, programmes et actions portés par le conseil départemental de Loir-et-Cher en 2023. La lecture de ce document vous confortera, je l'espère, dans l'idée que nous sommes sur la bonne voie.

Et, soyez-en sûrs, nous ne comptons pas nous arrêter là !

A handwritten signature in blue ink that reads "Philippe Gouet". The signature is written in a cursive style and is positioned above a thin blue horizontal line.

Philippe Gouet

Président du conseil départemental de Loir-et-Cher

L'AGENDA 2030 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

Les Nations Unies ont adopté le [programme de développement durable](#) pour la période de 2015 à 2030, également appelé **AGENDA 2030**.

Il se compose de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) qui donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Le conseil départemental de Loir-et-Cher, prenant la mesure de ces défis, a adopté, en décembre 2020, son propre [Agenda 2030](#). Il comporte 5 axes, 17 objectifs et 132 actions, dont 57 sont identifiées comme prioritaires.

Ce plan d'actions s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et a vocation à évoluer dans le temps, en fonction notamment de nouvelles ambitions du conseil départemental, de nouveaux objectifs réglementaires, de retours d'expériences...

Le présent Rapport Annuel de Développement Durable (RADD) pour l'année 2023 **s'appuie sur les objectifs et les actions de l'Agenda 2030 du conseil départemental de Loir-et-Cher**. La volonté à travers ce document est de faire des zooms sur des actions phares de l'année 2023, sans prétendre à l'exhaustivité qui ferait de ce rapport un support très volumineux.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Aide à la rénovation énergétique des logements, programme d'insertion par l'activité économique, Projet Pour l'Enfant, actions MDS/MDPH, actions de prévention, actions d'insertion par le sport...



Agrilocal 41, légumerie départementale, plateforme Frais Devant 41, lutte contre le gaspillage alimentaire, préservation de la ressource en eau et de la qualité des sols, Agenda 41-Agri 2030, actions de prévention...



Schéma Directeur des Mobilités Alternatives, Maison bleue, expérimentation du cartable numérique, programme Santé et Prévention des Risques Professionnels, "Le 41 en bonne santé", chèque sport-culture, "Journées alimentation collèges"...



Sensibilisation/prévention sur différents sujets (développement durable, biodiversité, alimentation, risques naturels, numérique, santé...), projet de la Cité du Numérique, Micro-Folie, BibLab, dispositif "Facile à lire", Culture41.fr, Start-Up Week-end...



Actions de prévention auprès des jeunes, en centre social, plan égalité Femme-Homme interne au CD41.



Préservation de la ressource en eau et de la qualité des sols, réduction des consommations en interne, Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable, sensibilisation aux éco-gestes, aides aux territoires DDAD/DDSR, Agenda 41-Agri 2030...



Schéma directeur des énergies, aide à la rénovation énergétique des logements, déploiement d'énergies alternatives, aides aux territoires DDAD/DDSR, étude d'opportunité sur l'H2, sensibilisation...



Aides aux territoires DDAD/DDSR, Agence d'attractivité Be LC, Week-end en Loir-et-Cher, Une journée au château, Saveurs41.fr, accompagnement stages et apprentissages, programme d'insertion par l'activité économique, soutien à des associations de l'ESS...



Exigences HQE pour les constructions du CD41, utilisation de matériaux biosourcés, déploiement d'énergies alternatives, développement et soutien à la gestion intégrée des eaux pluviales, aides aux territoires DDAD/DDSR, Cité du numérique...



Dématérialisation et simplification des démarches administratives, développement des habitats/parcours inclusifs, MDS, MDPH, prévention/sensibilisation, Cité du numérique, accompagnements à l'insertion professionnelle...

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Bilan carbone, exigences HQE pour les constructions du CD41, déploiement d'énergies alternatives, Plan de mobilité employeur, gestion raisonnée des bords de routes, politique jeunesse, sensibilisation...

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Spaser, Bilan carbone, exigences HQE pour les constructions du CD41, déploiement d'énergies alternatives, schéma directeur eau potable, tri et valorisation des déchets, aides aux territoires DDAD/DDSR, Agenda 41-Agri 2030, Agrilocal, sensibilisation...

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Bilan carbone, ambassadeurs éco-motivés, déploiement d'énergies alternatives, développement et soutien à la gestion intégrée des eaux pluviales, végétalisation des espaces, Plan de mobilité employeur, aides aux territoires DDAD/DDSR, sensibilisation...

14 VIE AQUATIQUE

Développement et soutien à la gestion intégrée des eaux pluviales, aides aux territoires DDAD/DDSR, schéma directeur des ENS, schéma directeur eau potable, Observatoire de la biodiversité et des effets du changement climatique, Le 41 par nature, sensibilisation...

15 VIE TERRESTRE

Aménagement durable des espaces, schéma directeur des ENS, gestion raisonnée des bords de routes, Observatoire de la biodiversité et des effets du changement climatique, Le 41 par nature, Agenda 41-Agri 2030, sensibilisation...

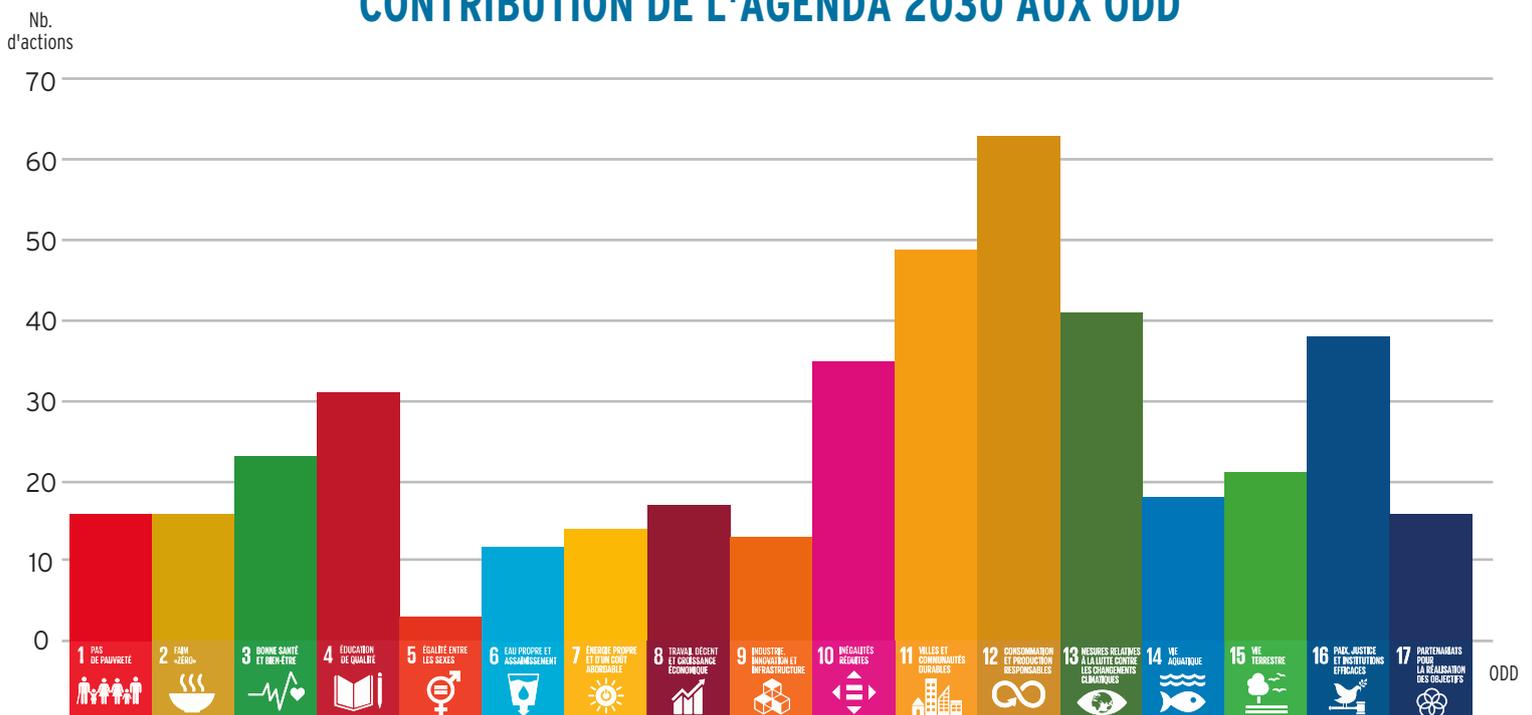
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Programme Santé et Prévention des Risques Professionnels, amélioration de la qualité de vie au travail, soutien et accompagnement des territoires, de la population, des agents sur différents sujets, simplification des accès aux informations, sensibilisation...

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Aides aux territoires DDAD/DDSR, études prospectives, Cité du Numérique, Start-Up Week-End, Club de référents Développement Durable à l'échelle nationale, partenariat avec les collectivités du territoire, les chambres consulaires, certaines entreprises...

CONTRIBUTION DE L'AGENDA 2030 AUX ODD



LE BUDGET DE VOTRE DÉPARTEMENT UN BUDGET VOLONTARISTE ET AMBITIEUX DE 436 MILLIONS D'EUROS (M€)

SOLIDARITÉS 256 M€*

- PERSONNES ÂGÉES : 70 M€
- INSERTION LOGEMENT : 64 M€
- ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE : 63 M€
- PERSONNES HANDICAPÉES : 57 M€
- SANTÉ : 2 M€

ROUTES, PONTS ET BÂTIMENTS 81 M€*

FRAIS DE FONCTIONNEMENT, DETTE 33 M€*

COLLÈGES, ÉDUCATION, JEUNESSE 22 M€*

SAPEURS- POMPIERS 18 M€*

CULTURE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE 9 M€*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 17 M€*

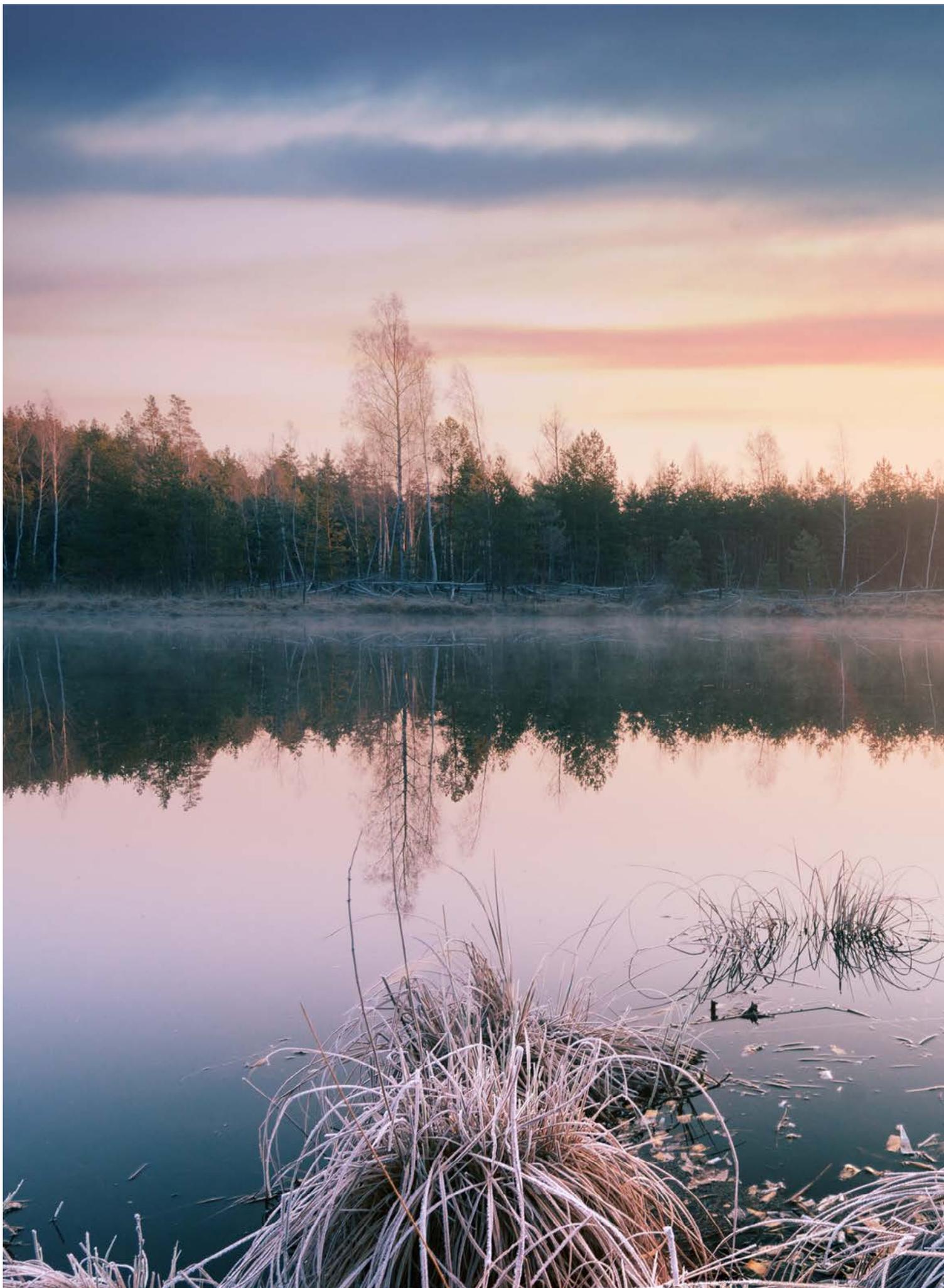


* dont masse salariale

ROKO VOKO

Les cinq axes du développement durable pour le conseil départemental

1 : PROTÉGER LE CLIMAT	8
1.1 - Être exemplaire en matière de réduction de l’empreinte carbone de notre structure et de nos techniques	10
24 actions dont 9 prioritaires	
1.2 - Inscrire le département dans la transition énergétique	16
7 actions dont 4 prioritaires	
1.3 - Développer de nouvelles mobilités sur le territoire	20
3 actions dont 2 prioritaires	
2 : PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ	22
2.1 - Élaborer un grand plan biodiversité et paysages	24
10 actions dont 2 prioritaires	
2.2 - Gérer la ressource en eau	28
4 actions dont 4 prioritaires	
2.3 - Aider et accompagner les acteurs du territoire	30
5 actions dont 4 prioritaires	
3 : VIVRE ENSEMBLE	34
3.1 - Revoir les processus de gouvernance pour une co-construction de la transition écologique et solidaire	36
7 actions dont 5 prioritaires	
3.2 - Faire découvrir le territoire	40
8 actions dont 3 prioritaires	
3.3 - Aider à la transition écologique responsable et solidaire	44
5 actions dont 3 prioritaires	
4 : ÊTRE SOLIDAIRE	46
4.1 - Agir pour vaincre les situations de précarité	48
11 actions dont 7 prioritaires	
4.2 - Favoriser l’insertion sociale, scolaire et professionnelle	52
13 actions dont 5 prioritaires	
4.3 - Privilégier la santé et une alimentation saine	58
8 actions dont 8 prioritaires	
4.4 - Agir pour l’égalité	62
6 actions	
5 : ENTREPRENDRE RESPONSABLE	64
5.1 - Inspirer le changement par la responsabilité interne	66
6 actions	
5.2 - Promouvoir la transversalité et la cohésion	70
2 actions	
5.3 - Informer pour changer durablement nos comportements	72
7 actions	
5.4 - Former les jeunes générations aux enjeux de développement durable	74
6 actions dont 2 prioritaires	



1 PROTÉGER LE CLIMAT

Dans la continuité de 2022, année la plus chaude que la France ait connue depuis le début du XX^e siècle, l'année 2023 se classe au deuxième rang des années les plus chaudes sur notre territoire. Avec une température moyenne de 14,4°C. Les mois de juillet et août 2023 ont été les mois les plus chauds jamais enregistrés.

L'année 2023 a également été marquée par la publication de la synthèse du 6^e rapport du GIEC et la tenue de la COP28 à Dubaï. Pour la première fois, les près de 200 pays prenant part à cette conférence mondiale sur le climat ont mentionné l'objectif d'une sortie des énergies fossiles. En effet, selon le cabinet-conseil Carbone 4, l'utilisation des énergies fossiles a généré 75 % de l'ensemble des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2021.

Le conseil départemental de Loir-et-Cher s'engage lui aussi à diminuer sa dépendance aux énergies fossiles au travers de plusieurs actions très concrètes permettant notamment de répondre à la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), visant la neutralité carbone à l'horizon 2050.

1-1 ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DE NOTRE STRUCTURE ET DE NOS TECHNIQUES

Pour atteindre cet objectif, 24 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Connaître pour adapter les actions	Établir un audit clair de l'impact de la structure sur l'environnement : Bilan carbone du conseil départemental de Loir-et-Cher	X
	Réaliser un suivi annuel du plan de transition associé au Bilan carbone du conseil départemental de Loir-et-Cher	X
	Valoriser toutes les dépenses concourant aux objectifs de développement durable du conseil départemental	
Viser les hautes exigences environnementales des bâtiments	Minimiser la consommation énergétique des bâtiments	X
	Déployer des panneaux solaires pour se rapprocher de l'autonomie électrique*	X
	Atteindre l'objectif de 100 % de construction et de restructuration de bâtiments répondant aux exigences Haute Qualité Environnementale (HQE)	X
	Pour l'ensemble des projets de construction et de restructuration, favoriser les démarches vertueuses volontaristes	
	Développer les systèmes de gestion intégrée des eaux et de réduction des consommations	
Promouvoir un bâti durable et partager nos savoir-faire	Partager les bâtiments pour optimiser le taux d'occupation, notamment les collèges : accueil d'associations le soir et les week-ends, ouverture des CDI, etc.	
	Redéfinir l'utilisation des bâtiments et des bureaux pour répondre aux nouveaux besoins et aux nouveaux usages	
	Contribuer au partage du savoir-faire du département en matière d'efficacité énergétique et de qualité environnementale des bâtiments	
Développer une nouvelle mobilité interne	Réaliser un plan de mobilité employeur*	X
	Renouveler les flottes de véhicules pour des véhicules à faible ou très faible émission de CO ₂	X
Limiter les achats, favoriser les achats locaux et durables	Limiter nos achats de fournitures de bureau et réduire notre consommation de papier	
	Faire une analyse Cycle de vie / Coût global sur les achats à chaque fois que cela est pertinent	
	Augmenter la part de l'achat local*	X
Limiter les déchets, favoriser le réemploi, la réutilisation ou le recyclage	Accroître le tri et la collecte de nos produits en fin de vie pour traitement	
	Favoriser le réemploi tant en interne (collecte et échange de matériel) qu'en externe (dons, ventes aux enchères, etc.)	
Favoriser la biodiversité	Aménager nos espaces verts avec des plantes adaptées aux conditions climatiques locales	
	Développer les refuges pour la faune	
S'adapter au changement climatique	Développer un système durable de lutte contre l'inconfort d'été	
Adapter nos projets d'infrastructures routières et nos techniques d'entretien routier aux enjeux du développement durable	Limiter les impacts environnementaux des chantiers de constructions neuves, de maintenance et d'aménagements de sécurité en intégrant des critères liés au développement durable	
	Questionner et adapter nos politiques d'entretien des dépendances vertes pour une meilleure préservation de la biodiversité	
	Rester en veille et expérimenter des nouvelles techniques d'entretien routier afin de limiter les impacts environnementaux	X

*Les actions en gras sont présentées et précisées en pages suivantes.



Déployer des panneaux solaires pour se rapprocher de l'autonomie électrique

ÉTAT D'AVANCEMENT



BUDGET GLOBAL

11 M€

INDICATEURS DE SUIVI

Pas d'indicateur sur une année civile complète.

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre de sa politique de promotion des énergies renouvelables, le conseil départemental met en œuvre un vaste programme d'installation de 27 centrales photovoltaïques sur la toiture de certains de ses bâtiments (collèges, bâtiments routiers et sociaux, sites administratifs) ; soit sur 19 000 m² de toits. L'électricité produite sera autoconsommée, son surplus revendu.

Cette politique énergétique départementale se veut être à la fois éco-responsable (panneaux recyclables à plus de 80 %, titulaire du marché implanté dans la région, économies de gaz à effet de serre de l'ordre de 300 tonnes de CO₂ par an) et économiquement rentable (gain annuel de 350 000 € par an une fois le coût amorti - après huit ans).

La création des 27 centrales est prévue en deux temps jusqu'en 2026, pour une production globale de 3,6 GWh par an.

L'installation de panneaux photovoltaïques en toiture est également couplée à d'importants travaux d'isolation et d'étanchéité des bâtiments.

BILAN 2023

Le 10 mars 2023 a été inaugurée la centrale photovoltaïque au collège Louis-Pasteur de Morée. Construit en 1962 et intégralement restructuré en 2018, ce collège accueille environ 350 élèves. Il fait partie des 19 collèges, des 4 bâtiments routiers et sociaux, ainsi que des 4 sites administratifs identifiés au titre de la mise en place du programme photovoltaïque départemental.

L'établissement de Morée a fait l'objet, en 2022, de travaux de réfection de sa toiture pour que 314 panneaux photovoltaïques soient en mesure de produire jusqu'à 127 KWc. 39 % de l'énergie produite devrait être consommée.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre le plan pluriannuel d'investissement.

Compenser 100 % de la consommation électrique des collèges publics d'ici à 2027.

Atteindre une production globale de : 3,6 GWh/an.



Panneaux photovoltaïques sur la toiture du collège de Morée.

Réaliser un Plan de Mobilité Employeur (PME)



ÉTAT D'AVANCEMENT



CHIFFRES CLÉS 2023

Nombre de réunions (Copil) organisées : 7

Nombre d'actions du PME : 19



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental s'engage dans la construction et la mise en œuvre d'un plan de mobilité pour son administration (déplacements domicile-travail et professionnels). Ce Plan de Mobilité Employeur (PME) vise à améliorer la qualité de vie au travail en réduisant les impacts sur l'environnement, en limitant le coût lié aux déplacements et en favorisant les modes alternatifs à la voiture individuelle.

Ce plan de mobilité est articulé autour de six thématiques :

- mobilités douces
- covoiturage
- transports en commun
- flotte de véhicules départementaux
- gestion des parkings et pratiques de travail.

Les agents du conseil départemental, ainsi que d'autres entités du territoire (collectivités, État, service hospitalier, etc.) ont été associés à la réflexion ainsi qu'à la construction du plan de mobilité.



BILAN 2023

Les déplacements, qu'ils soient personnels ou professionnels, demeurent notre lot quotidien et représentent un enjeu fort pour l'environnement et notre qualité de vie. Conscient de l'enjeu, **le conseil départemental a réalisé en 2023 un travail de synthèse et de structuration qui s'est traduit par l'adoption du Plan de Mobilité Employeur (PME).**

Le PME fait un bilan des moyens, services et outils nécessaires pour organiser les déplacements domicile-travail, ainsi que les déplacements professionnels. Le plan d'action qui en découle a pour vocation d'améliorer l'existant pour mettre, à terme, un panel de solutions efficaces et éco-responsables à la disposition de l'ensemble des collaborateurs du département.

Ce plan d'actions est organisé en 6 grands axes :

- Entretien d'une flotte de véhicules diversifiée et adaptée
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre des véhicules thermiques
- Favoriser le report de l'utilisation de la voiture vers les modes doux
- Favoriser le report de l'utilisation de la voiture vers les transports en commun
- Augmenter la proportion de km effectués en véhicules électriques par rapport aux véhicules thermiques
- Favoriser le report modal de l'auto-solo vers le covoiturage.

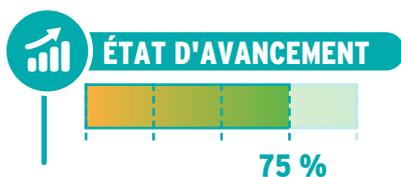


OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Mettre en œuvre le plan d'actions du PME

PME PLAN MOBILITÉ EMPLOYEUR

Augmenter la part de l'achat local



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Conscient du rôle qu'il a à jouer pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux actuels et à venir, le conseil départemental s'attache, depuis plusieurs années, à déployer tout un ensemble d'actions en faveur de la transition écologique.

En ce qui concerne plus particulièrement le secteur de la commande publique, **une stratégie d'achat durable, responsable et local a été mise en place depuis 2018**, l'objectif étant de faire de la politique d'achat un véritable levier en matière de protection de l'environnement, de progrès social et de développement économique.

Plus récemment, en octobre 2023, l'adoption d'un Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (Spaser) renforce la volonté départementale de constituer une véritable politique d'achat qui soit en lien non seulement avec l'Agenda 2030 de la collectivité, mais aussi avec le projet d'administration « Loir-et-Cher en Action ».

BILAN 2023

L'année 2023 a été consacrée à l'élaboration du Spaser qui couvre la période 2024-2028. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024, il se substitue à la stratégie d'achat durable, responsable et local.

Le Spaser se structure en 4 grands axes correspondant aux 4 grandes directions que s'est fixée la collectivité :

- **Une commande publique durable**
- **Une commande publique solidaire**
- **Une commande publique innovante**
- **Une commande publique attractive**

Le droit de la commande publique ne permet pas de privilégier les entreprises implantées sur le territoire départemental dans l'attribution des marchés. Il offre néanmoins nombre de possibilités pour permettre à la collectivité de faciliter l'accès des entreprises locales à la commande publique.

Pour atteindre cet objectif, tout un ensemble d'actions, dont la plupart sont déjà mises en œuvre, s'appuie sur les leviers autorisés par la réglementation pour que la politique d'achats contribue pleinement à la vie économique du département, mais aussi plus largement à celle de la région Centre-Val de Loire.

INDICATEURS DE SUIVI

Part des achats réalisés en Loir-et-Cher : **55 %**

Part des achats réalisés en région Centre-Val de Loire : **76 %**

Nombre de marchés > 90 000 € attribués à des entreprises du Loir-et-Cher : **52**

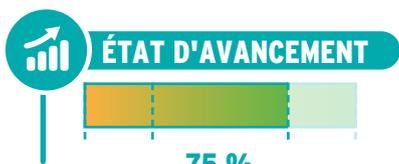
Nombre de marchés > 90 000 € attribués à des entreprises régionales : **96**

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Atteindre au moins 60 % d'achats loir-et-chériens d'ici à 2028.



Requestionner et adapter nos politiques d'entretien des dépendances vertes pour une meilleure préservation de la biodiversité



INDICATEUR DE SUIVI

Émissions de CO₂ évitées en réduisant à un passage : **38 tonnes.**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental s'engage tout au long de l'année, dans le cadre de ses compétences, pour garantir aux Loir-et-Chériens des déplacements sûrs et fluides sur un réseau routier de qualité. Il entretient plus de 3 400 km de routes bordées d'accotements, de fossés et de talus, en réalisant notamment des opérations de taille de la végétation en bord de route.

Face aux enjeux de préservation de la biodiversité, la collectivité a intégré dans ses pratiques, des actions favorables à la faune, à la flore et plus généralement aux milieux naturels. C'est ainsi qu'en 2023 le département a mis en place une nouvelle gestion des bords de route : une gestion raisonnée.

BILAN 2023

Pour préserver l'environnement, le principe adopté par le conseil départemental est de broyer juste ce qu'il faut, là où il faut. La gestion raisonnée des bords de route a pour but de répondre de façon transversale et simultanée à de nombreux enjeux :

- garantir la sécurité routière, en limitant les éventuelles coulées de boues, l'érosion des sols... tout en conservant une bonne visibilité pour les usagers et en réduisant la durée d'intervention,
- favoriser la biodiversité, en effectuant, si possible, un seul et unique passage au printemps, le plus tard possible dans la saison, pour concilier croissance des végétaux, présence d'une micro-faune tout en limitant la progression des espèces invasives,
- réaliser des économies en limitant le nombre de passages pour l'entretien, en réduisant l'usure des outils de coupe et la consommation de carburant notamment,
- réduire l'empreinte carbone de l'opération.

D'un point de vue technique, la hauteur de coupe a été augmentée à 12 cm (contre 9 cm auparavant) et la largeur réduite à celle d'un outil de coupe, soit 1,40 m (contre 2,80 m auparavant).

Le broyat est ensuite laissé sur place, servant ainsi d'amendement.

Au-delà de la plus-value environnementale, cette action permet de réaliser des économies (carburant, casse/usure du matériel, temps-agent...) lorsque le second passage optionnel n'est pas réalisé.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

- Poursuivre le plan pluriannuel d'investissement.
- Poursuivre la gestion différenciée des bords de route.
- Engager la réflexion sur la valorisation possible des broyats des bords de routes.
- Réfléchir à une possible gestion des délaissés routiers favorables à la biodiversité.



Gestion différenciée des bords de routes réalisée par le CD41.

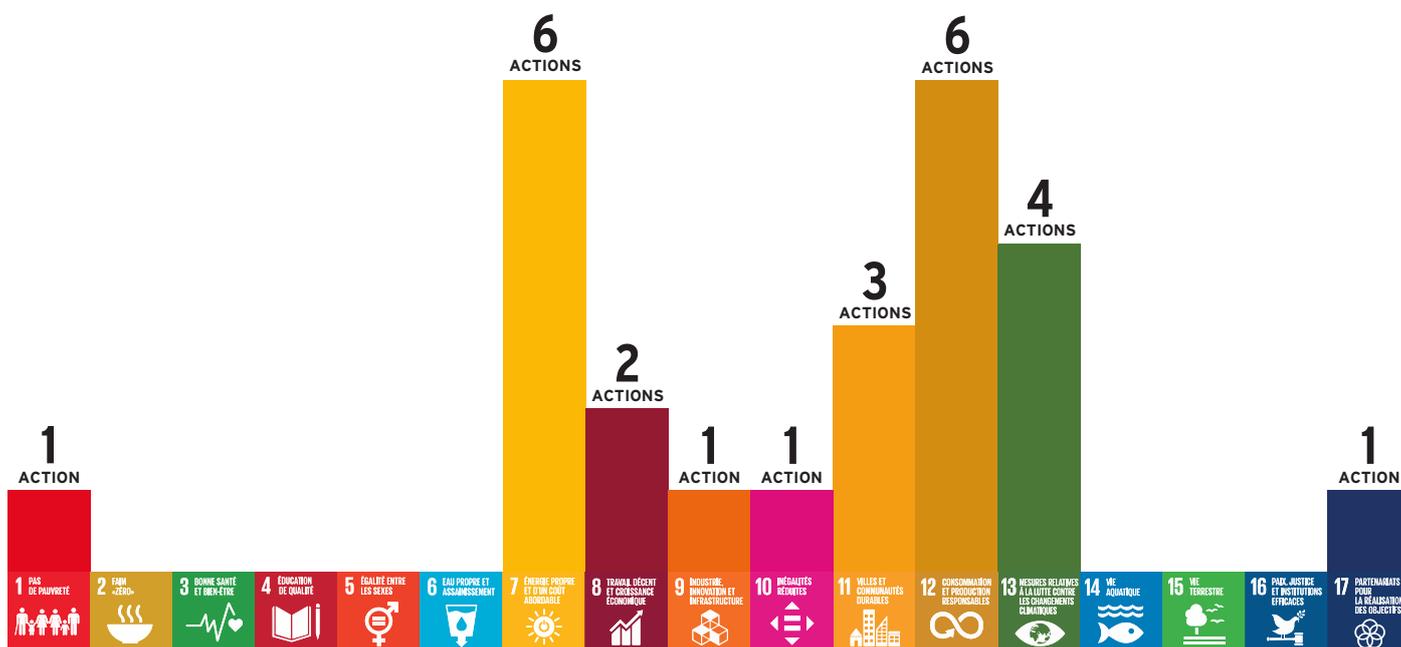


1-2 INSCRIRE LE DÉPARTEMENT DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour atteindre cet objectif, 7 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Inciter et promouvoir le déploiement de l'énergie propre sur le territoire	Soutenir la filière bois et bois énergie, une forte valorisation possible avec la Sologne*	
	Encourager et développer la filière méthanisation sur le territoire pour alimenter le réseau en gaz vert*	X
	Développer l'aviation bas carbone sur l'aérodrome de Blois - Le Breuil	X
Conseiller et accompagner les particuliers et les collectivités dans la transition	Développer une politique de soutien aux collectivités en faveur de la transition énergétique	X
	Aider à la rénovation énergétique des logements des ménages très modestes	X
Favoriser les échanges et la prospective sur les énergies de demain	Mettre en place des lieux d'échange sur la transition énergétique (forum, site internet, etc.)	
	Être acteur dans la prospective de nouvelles énergies et d'expérimentations (GNV, hydrogène, biométhane, etc.)*	

*Les actions en gras sont présentées et précisées en pages suivantes.



Soutenir la filière bois et bois énergie, une forte valorisation possible avec la Sologne



ÉTAT D'AVANCEMENT



BUDGET GLOBAL

2 M€ dans le cadre de l'enveloppe globale de la DDAD.



CHIFFRES CLÉS 2023

Montant versé à l'association Bois Énergie 41 : **12 630 €**

Montant versé à l'association Groupement du Développement Forestier 41 : **4 000 €**



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental soutient la promotion et le développement de l'utilisation du bois comme source d'énergie renouvelable, en attribuant des aides financières aux projets de chaufferies bois collectives, au titre de la Dotation Départementale d'Aménagement Durable (DDAD).

En complément, **le conseil départemental de Loir-et-Cher soutient l'association Bois Énergie 41** depuis de nombreuses années. Cette association, reconnue depuis 2013 par Arbocentre, l'Adème et la Région Centre-Val de Loire, poursuit l'animation, la promotion et le développement de l'utilisation du bois comme source d'énergie renouvelable. Ses actions permettent de favoriser les installations de chauffage automatique utilisant du combustible par plaquettes ou bois déchiqueté issus des ressources boisées du département.

Le département accorde également un soutien financier à l'association Groupement de Développement Forestier 41 pour renforcer des actions de sensibilisation des propriétaires forestiers et notamment sur les changements climatiques et les répercussions sur la gestion de la forêt. L'association poursuit également des travaux avec le SDIS 41 et les services de l'État pour mobiliser les propriétaires sur le risque incendie et mettre en place des mesures adaptées pour limiter le risque.



BILAN 2023

En 2023 au titre de la Dotation Départementale d'Aménagement Durable (DDAD), **le conseil départemental a financé 5 projets de chaufferies bois, de réseau de chaleur, avec un taux de subvention pouvant aller jusqu'à 60 %, dans la limite d'un plafond de 100 000 €.**

Les 5 projets soutenus sont les suivants :

- Sougé : création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur pour l'école et la mairie
- Saint-Martin-des-Bois : extension du réseau de chaleur de la chaufferie bois
- Droué : plateforme d'accès à la chaufferie bois
- Lunay : construction d'une chaufferie collective bois
- Mer : aménagement d'une chaufferie bois et création d'un réseau de chaleur urbain.



INDICATEURS DE SUIVI

Montant versé au titre de la DDAD pour le soutien de la filière : **370 200 €**

Nombre de projets chaufferies bois/réseaux de chaleur soutenus : **5**



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

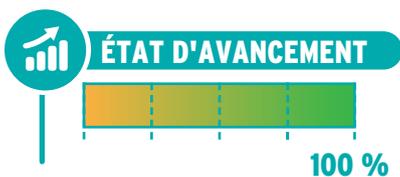
Poursuivre le développement de la filière et l'animation sur le territoire.

Conforter le soutien du conseil départemental sur ce sujet.



Chaufferie bois soutenue dans le cadre du dispositif DDAD.

Aider à la rénovation énergétique des logements des ménages très modestes



BUDGET GLOBAL

1 M€ du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de ménages bénéficiant de l'aide : **76**

Montant prévisible total de travaux : **728 431 €**

Montant prévisible de subvention du département : **88 952 €**

BILAN 2023

Le 10 juillet 2023, le département a défini les modalités de ses interventions pour les ménages très modestes sur les travaux de rénovation énergétique en suivismisme du dispositif "Ma Prime Rénov'Sérénité" de l'Anah.

Qui peut en bénéficier ? Les propriétaires d'un logement à titre de résidence principale en Loir-et-Cher :

- construit depuis au moins 15 ans,
- prévoyant d'y demeurer encore au moins 3 ans,
- bénéficiant de l'aide Ma Prime Rénov' Sérénité,
- n'ayant pas bénéficié d'un prêt à taux zéro (PTZ) depuis 5 ans,
- dont les revenus de référence fiscale correspondent au barème en vigueur de l'Anah.

Pour quels travaux ? L'ensemble des travaux éligibles par l'Anah et bénéficiant de l'aide "Ma Prime Rénov'Sérénité", réalisés en même temps dans le logement dans l'objectif d'une économie d'énergie d'au moins 35 % (par exemple : isolation des combles et changement du mode de chauffage), le dispositif est officiellement entré en vigueur le 1^{er} octobre 2023.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre le soutien en faveur de la rénovation énergétique des ménages très modestes.

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

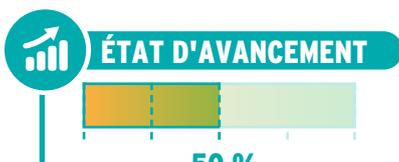
Le département s'engage à mettre en œuvre des politiques transversales, à la fois solidaires et durables. **Une dotation spécifique d'aide à la rénovation énergétique des logements des propriétaires occupants très modestes est actuellement mise en place.** À travers cette action, le conseil départemental rappelle son attachement aux valeurs sociales et solidaires tout en s'inscrivant dans une démarche éco-responsable.

Le département octroie une aide complémentaire à "Ma Prime Rénov'Sérénité" proposée par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et celles des EPCI pourvues d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), ceci afin de soutenir les projets de rénovation énergétique et de réduire le nombre de « passoires thermiques ».



Communication autour de la rénovation énergétique des logements des personnes les plus modestes.

Être acteur dans la prospective de nouvelles énergies et d'expérimentations



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Afin de limiter le recours aux énergies fossiles et de limiter son impact sur le changement climatique, **le conseil départemental de Loir-et-Cher est en permanence dans une démarche visant la prospective d'énergies bas carbone, renouvelables, hybrides.** Cette initiative vise à être au fait des actualités sur le sujet afin d'être en capacité de développer des solutions énergétiques durables pour son propre patrimoine, mais également d'être en capacité de les promouvoir sur le territoire.

C'est ainsi que, pour répondre à ces enjeux, **la collectivité a souhaité formaliser et structurer ses engagements au travers de la réalisation d'un Schéma Directeur des Énergies (SDE).**

BILAN 2023

Le département a adopté, en décembre 2023, son Schéma Directeur des Énergies (SDE). Ce schéma présente une stratégie énergétique, de planification territoriale et de programmation opérationnelle. Il s'inscrit dans une vision transversale de développement durable et de lutte contre l'effet de serre.

Pour répondre aux enjeux, ce schéma, en complément des actions existantes, vise à programmer des investissements vertueux.

En interne, les actions contribuent aux objectifs de la future « stratégie bas carbone » qui s'appuiera sur le dernier bilan des émissions de gaz à effet de serre. On touche ici aux thématiques suivantes :

- efficacité énergétique,
- sobriété d'usage,
- développement photovoltaïque,
- renouvellement décarboné des flottes de véhicules,
- mobilité des agents (via le « Plan de mobilité employeur »).

Pour le volet territorial, les actions se traduisent par la poursuite du soutien aux collectivités grâce à la Dotation Départementale de Solidarité Rurale (DDSR) ainsi que la Dotation Départementale d'Aménagement Durable (DDAD). Le département souhaite affirmer son rôle auprès des territoires et, dans un principe de subsidiarité, renforcera son accompagnement en ingénierie de déploiement pour :

- faciliter les économies d'énergies des collectivités,
- faciliter le déploiement de la bio-méthanisation, du bois-énergie et l'utilisation du gaz naturel en participant notamment aux études de faisabilité.

OBJECTIF À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre la mise en œuvre des actions du Schéma Directeur des Énergies.



1-3 DÉVELOPPER DE NOUVELLES MOBILITÉS SUR LE TERRITOIRE

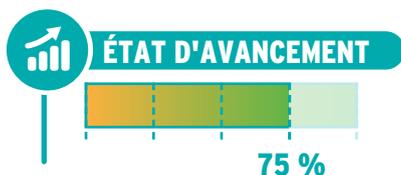
Pour atteindre cet objectif, 3 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Un plan mobilité adapté au territoire et efficient d'un point de vue énergétique	Élaborer un schéma départemental des mobilités alternatives	X
	Créer et participer à la création d'itinéraires cyclables sur le territoire*	X
Promouvoir de nouveaux modes de transport	Participer à la mise en œuvre et au développement d'une plateforme d'éco-mobilités pour aider à l'insertion professionnelle	

*L'action en gras est présentée et précisée en page suivante.



Créer et participer à la création d'itinéraires cyclables sur le territoire



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans la continuité de son schéma départemental des mobilités alternatives, le conseil départemental de Loir-et-Cher souhaite adopter une série de mesures visant au développement des mobilités douces sur le territoire.

Grâce à une enveloppe budgétaire dédiée, **des travaux en maîtrise d'ouvrage propre sont mis en œuvre et des subventions continuent d'être accordées pour des projets portés par les collectivités** (EPCI, communes) : cheminements cyclables, aires de covoiturage, parkings-relais, etc.

INDICATEURS DE SUIVI

Subventions au titre de la Dotation Départementale de Mobilités Alternatives (DDMA) : **791 523 €**

Nombre de projets financés au titre de la DDMA : **9**

Linéaire cyclable créé au titre de la DDMA : **8 km**

BILAN 2023

La Dotation Départementale de Mobilités Alternatives (DDMA) a permis de subventionner, à hauteur de 50 %, 9 projets de mobilités alternatives portés par les collectivités, dont 7 projets cyclables pour un linéaire total de 8 km ainsi que 2 aires de covoiturages.

Le conseil départemental a également inauguré, en 2023, une voie verte longeant la RD 951 entre Muides-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan, sur 5 km. Conscient de l'enjeu crucial que revêt la question de la mobilité dans un territoire rural où il n'existe pas partout d'alternatives économiquement viables à l'automobile pour les déplacements de la population, cet aménagement s'inscrit pleinement dans l'objectif de développer les mobilités douces et répond à des besoins exprimés localement dans le cadre des liaisons domicile-travail et de desserte des collèges le long d'axes départementaux structurants.

Ainsi, l'aménagement cyclable entre Muides-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan a compris la construction sur 1,8 km d'une voie verte en site propre, le long de la RD 951 hors agglomération entre Muides-sur-Loire et Nouan-sur-Loire, ainsi que la remise aux normes sur 3,2 km de deux tronçons cyclables existant, entre Nouan-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan.

À l'occasion de cette inauguration, le conseil départemental de Loir-et-Cher et la région Centre-Val de Loire ont signé une convention de partenariat permettant notamment des complémentarités de compétences afin d'optimiser l'action publique au service des habitants et des territoires, en travaillant main dans la main sur les questions de mobilités douces et solidaires.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre le subventionnement de projets via la DDMA.

Poursuivre la création de voies vertes en site propre CD41.

Construire en 10 ans plus d'une centaine de kilomètres d'infrastructures nouvelles et contribuer ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre.



Inauguration de la voie verte Muides-sur-Loire / Saint-Laurent-Nouan.





2 PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

La France dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel mais fragile, particulièrement affecté par les activités humaines. Plus de 200 000 espèces ont été recensées en France, mais plus de 2 700 sont menacées, dont un quart sont des espèces endémiques strictes. Cet effondrement de la biodiversité fait peser un risque majeur sur les sociétés humaines car la nature contribue à la qualité de l'air, de l'eau, de notre alimentation, et donc de notre santé.

Dans le prolongement de l'accord mondial de la COP15 biodiversité, le Gouvernement a lancé, en 2023, la Stratégie nationale biodiversité 2030, qui a pour objectif de stopper puis d'inverser l'effondrement du vivant. Ses ambitions :

- réduire les pressions sur la biodiversité,
- restaurer la biodiversité dégradée,
- mobiliser tous les acteurs,
- garantir les moyens d'atteindre ces ambitions.

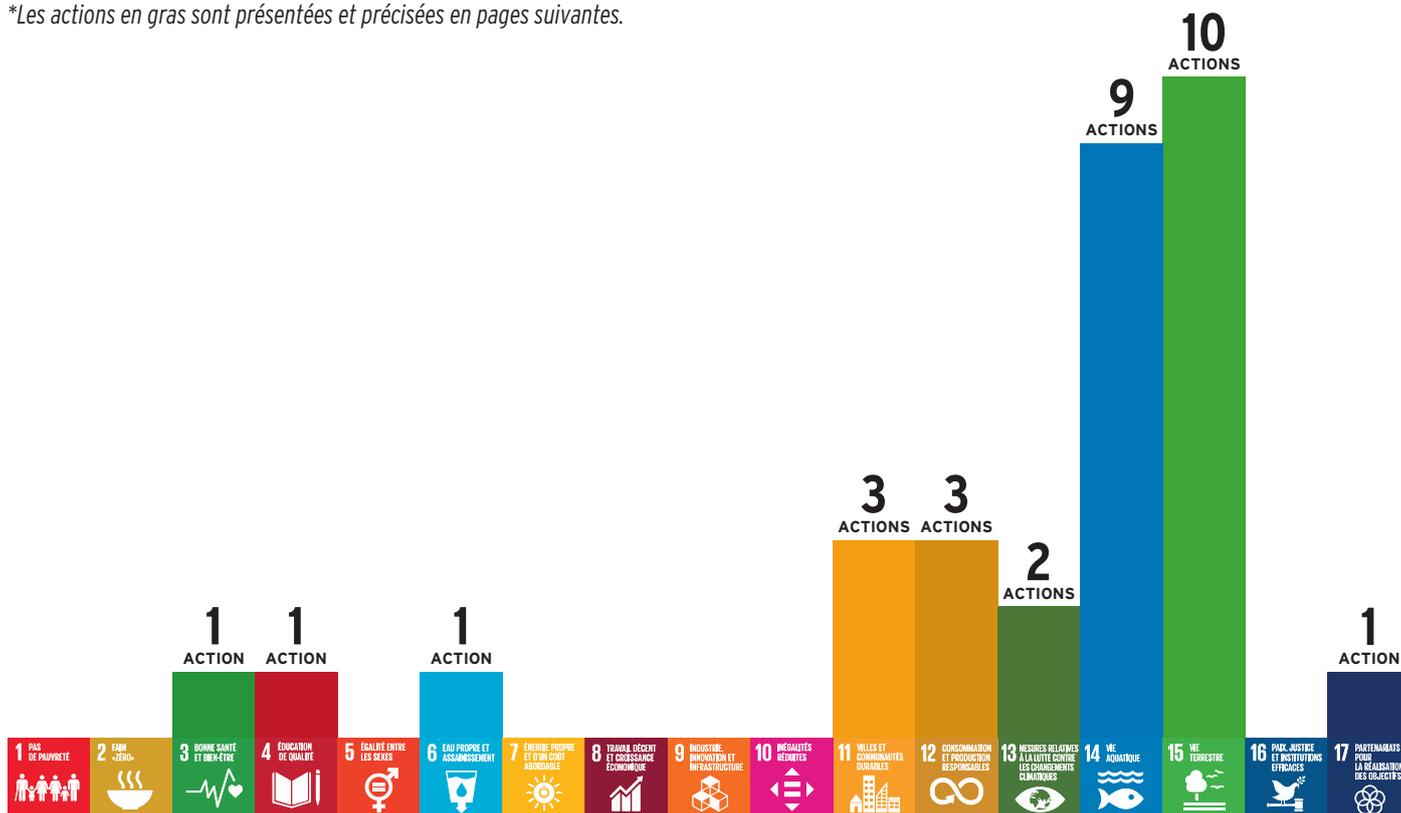
Le conseil départemental souhaite, à son échelle, se fixer un cap similaire à travers plusieurs actions témoignant de son engagement dans la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité.

2-1 ÉLABORER UN GRAND PLAN BIODIVERSITÉ ET PAYSAGES

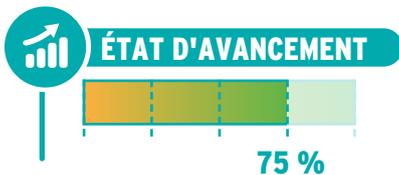
Pour atteindre cet objectif, 10 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Connaître pour mieux gérer	Réaliser un bilan des enjeux de biodiversité et des zones de pression afin de définir des zones d'actions prioritaires en faveur des milieux et des espèces	
	Participer à la mise en œuvre de l'Observatoire de la biodiversité et des effets du changement climatique : amélioration continue de la connaissance des enjeux environnementaux*	
Protéger les milieux et les espèces	Créer une reconnaissance départementale pour les projets favorables à la biodiversité en Loir-et-Cher*	X
	Participer à la restauration des continuités écologiques	X
	Définir une stratégie de préemption de terres pour les Espaces Naturels Sensibles (ENS)	
	Expérimenter de nouvelles pratiques de gestion, restauration de milieux, laboratoire d'actions... sur les ENS	
	Travailler sur les Obligations Réelles Environnementales (ORE) pour protéger certains espaces	
	Impliquer le département dans la lutte contre les incendies, notamment de forêts et de cultures	
Participer et mettre en œuvre des actions de préservation des milieux naturels menacés, présents en Loir-et-Cher, ainsi que des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes		
Informier et impliquer le grand public	Sensibiliser et impliquer les citoyens dans la protection de la biodiversité*	

*Les actions en gras sont présentées et précisées en pages suivantes.



Participer à la mise en œuvre de l'Observatoire de la biodiversité et des effets du changement climatique : amélioration continue de la connaissance des enjeux environnementaux



INDICATEUR DE SUIVI

Connexions à l'Observatoire de la biodiversité et des effets du changement climatique sur 1 an : **Environ 6 200**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre de sa politique environnementale en matière de préservation de la biodiversité et des paysages, le conseil départemental de Loir-et-Cher a pour volonté de mieux connaître les espaces naturels pour pouvoir ensuite mieux les gérer.

Le département compte 28 Espaces Naturels Sensibles (ENS) remarquables pour leurs paysages, leurs espèces animales et végétales fragiles ou leur histoire géologique.

Véritables outils de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public, les ENS ont pour objectif d'offrir aux Loir-et-Chériens et à tous les amoureux de nature l'occasion de découvrir la richesse de la biodiversité de leur territoire.

Au-delà des ENS, le conseil départemental a souhaité mettre en place un Observatoire dédié à la biodiversité et aux effets du changement climatique en Loir-et-Cher, car pour pouvoir agir, il faut avant tout comprendre les phénomènes.

BILAN 2023

Afin de rendre compte des évolutions observables localement concernant les enjeux de biodiversité, en lien notamment avec le changement climatique, le conseil départemental et l'Observatoire de l'économie et des territoires ont créé un Observatoire dédié à ces sujets.

Grâce au site biodiversite-climat.observatoire41.fr, chacun peut consulter des informations sur ce qu'est la biodiversité et son rôle, la faune et la flore du Loir-et-Cher, les menaces et pressions qu'elle subit, des actions locales en faveur de la biodiversité, etc. On retrouve également sur ce site Internet des éléments concernant le changement climatique local, ses effets sur la biodiversité, l'eau, l'agriculture, la forêt, etc.

Des indicateurs chiffrés sur ces thèmes sont présentés et permettent de suivre l'évolution des phénomènes.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Faire vivre cet Observatoire afin de continuer à sensibiliser un maximum de personnes aux enjeux de biodiversité en lien notamment avec le réchauffement climatique.

Accueil du site

Observatoire de la biodiversité et des effets du changement climatique en Loir-et-Cher

"L'érosion de la biodiversité, à savoir l'extinction massive des espèces et de leurs habitats, constitue une crise tout aussi grave que celle du climat, tant les services que rend cette biodiversité sont vitaux pour l'Humanité" - IPBES, mai 2019

La biodiversité en Loir-et-Cher

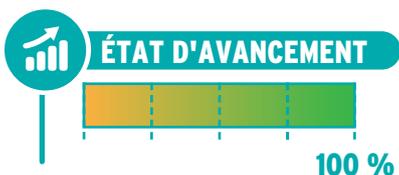
La biodiversité, qu'est-ce que c'est ?
A quoi ça sert ?

La faune du Loir-et-Cher

La flore sauvage du Loir-et-Cher

Extrait du site de l'Observatoire de la biodiversité et des effets du changement climatique en Loir-et-Cher.

Créer une reconnaissance départementale pour les projets favorables à la biodiversité en Loir-et-Cher



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre de sa politique environnementale en matière de préservation de la biodiversité, le conseil départemental de Loir-et-Cher a souhaité créer un prix, une reconnaissance pour les actions favorables à la biodiversité.

Les conditions à remplir pour participer sont les suivantes :

- l'activité principale du candidat n'est pas liée à la préservation de la nature,
- l'action est portée par le personnel et a fait l'objet d'une validation par le(s) responsable(s),
- l'action de préservation de la biodiversité a lieu en Loir-et-Cher.



BILAN 2023

Pour la première année, à l'occasion du mois de la biodiversité "Le 41 par nature", le conseil départemental a récompensé des initiatives en faveur de la biodiversité dans 2 catégories : entreprise & artisanat et collectivité.

Dans la catégorie entreprise, c'est le domaine [Rayon de Sologne à Langon-sur-Cher](#) qui a obtenu le trophée pour l'ensemble de la démarche responsable et durable engagée dans le développement de son activité en tant que pôle touristique et écologique, tant à destination des professionnels que des particuliers. Les propriétaires des lieux ont exprimé la volonté de préserver la biodiversité en mettant notamment en place une démarche d'inventaire, de gestion différenciée et de restauration des mares.

Dans la catégorie collectivité, c'est la commune de Sargé-sur-Braye qui a décroché le trophée, pour l'étude, l'aménagement et la restauration d'une zone humide.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

- Animer davantage le territoire autour de ces trophées.
- Développer un trophée dans une catégorie jeunesse.



Remise des trophées en 2023.

Sensibiliser et impliquer les citoyens dans la protection de la biodiversité



ÉTAT D'AVANCEMENT



BUDGET GLOBAL

Animations entièrement gratuites pour le public

Dépenses 2023 pour "Le 41 par Nature" : **17 700 €**



INDICATEURS DE SUIVI

Fréquentation des ENS :

104 152 personnes

Mobilisation lors du 41 par

Nature : **2 900 personnes**

Nombre de partenaires : **14**

Nombre d'étudiants sensibilisés
à Végétal Local : **35**



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Depuis plus de vingt ans, le conseil départemental de Loir-et-Cher est engagé dans la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité, au travers notamment d'une compétence qui lui est confiée : les Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Afin de sensibiliser et impliquer les citoyens dans la protection de la biodiversité, le département propose un programme d'animations "Le 41 par Nature" sur 1 mois au printemps, à destination du grand public. Ces animations sont portées par le conseil départemental, des partenaires.

Au delà de ces temps d'animations, la collectivité a souhaité également entamer un premier travail sur la marque Végétal Local. Cette dernière est détenue par l'Office français de la biodiversité et permet d'assurer une origine locale des plants par une traçabilité fine, du collecteur au producteur.



BILAN 2023

Un partenariat entre le Comité Départemental de La Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE) et l'Agrocampus des 2 vallées a été instauré en 2023. L'objectif est que les étudiants récoltent des graines de végétaux locaux puis qu'ils les mettent en culture, tout en ayant des temps de formation sur les enjeux de biodiversité associés.

En effet, face à l'érosion de la biodiversité, il est nécessaire et urgent d'agir pour préserver les espèces sauvages et locales. Les espèces d'origine génétique locale, sont adaptées aux milieux naturels et permettent de restaurer les communautés végétales ou animales associées. Toute espèce dite "horticole" est un leurre écologique et ne permet pas de fournir gîte et couvert aux pollinisateurs.

Planter local fournit une ressource alimentaire adaptée aux pollinisateurs sauvages. Face au déclin de la biodiversité, l'enjeu est de taille.

Les usages des graines / plants Végétal Local peuvent servir à planter des haies, des bandes fleuries, à l'agroforesterie, au génie écologique, à la restauration de prairies...

Le département a participé en 2023 à l'élaboration d'un guide sur semer local en région Centre-Val de Loire, piloté par l'Agence Régionale de Biodiversité.



Récolte des graines dans le cadre de l'opération Végétal Local.



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Déployer la marque Végétal Local à la fois en interne auprès de la Direction Routes et Mobilités, mais aussi auprès du grand public.

2-2 GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

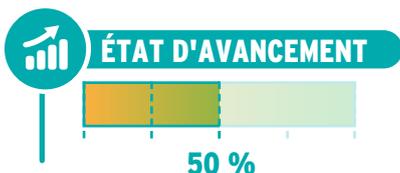
Pour atteindre cet objectif, 4 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Protéger et améliorer la qualité de l'eau	Participer à la protection des aires de captage en encourageant la préemption et le changement de pratiques (agricoles, industrielles, etc.)	X
Gérer la ressource de manière durable	Gérer et optimiser l'utilisation de l'eau par grands bassins hydrographiques, en prévision de l'accroissement des épisodes de sécheresse, en lien avec les acteurs du monde agricole	X
	Participer à la sensibilisation et à la prévention des risques d'inondation en lien avec les territoires*	X
	Encourager les travaux augmentant la résilience et diminuant l'aléa inondation dans le cadre d'aménagements fonciers	X

* L'action en gras est présentée et précisée en page suivante.



Participer à la sensibilisation et à la prévention des risques d'inondation en lien avec les territoires



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher conseille et accompagne les porteurs de projets afin de préserver la qualité de l'eau du Loir-et-Cher :

- suivi des systèmes d'assainissement,
- suivi de la qualité des eaux de rivière,
- suivi du réseau d'eau potable.

En complément, la collectivité souhaite également participer à la sensibilisation et à la prévention des risques d'inondation en lien avec les territoires. Pour cela, le département est notamment membre de l'Établissement public Loire et est également signataire d'une convention tripartite avec l'Agence de L'Eau Loire-Bretagne et l'Observatoire de l'Économie et des territoires. C'est également au travers d'accompagnements techniques de collectivités que le sujet inondation peut être abordé.

BILAN 2023

Dans le cadre de la convention tripartite entre le conseil départemental, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Observatoire de l'Économie et des territoires, a été organisée samedi 22 juin, la première journée annuelle des gestionnaires des milieux aquatiques.

Organisée en vallée du Cher et réunissant les agents des syndicats de rivière et les collectivités gestionnaires de milieux aquatiques, cette journée a allié présentations techniques et visite de la nouvelle passe à poissons de Noyers-sur-Cher - Saint-Aignan, dont la réalisation a été soutenue financièrement par le conseil départemental.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre les temps d'échanges et de montée en compétence avec les partenaires présents sur les territoires.

Accroître la sensibilisation aux enjeux aquatiques.



Première journée annuelle des gestionnaires des milieux aquatiques.

2-3 AIDER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

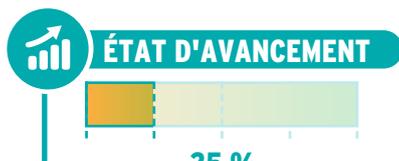
Pour atteindre cet objectif, 5 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Soutenir les agriculteurs dans les changements de pratiques	Participer à la protection de la qualité de l'eau et du sol avec les agriculteurs*	X
	Compléter les aides de la région pour accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques	
	Aider les agriculteurs à développer des circuits locaux pour l'approvisionnement de nos collègues	X
Informier et valoriser pour accompagner	Se servir des Espaces Naturels Sensibles (ENS) comme vitrines de bonnes pratiques*	X
	Éduquer à la prévention incendie en lien avec le SDIS*	X

*Les actions en gras sont présentées et précisées en pages suivantes.



Participer à la protection de la qualité de l'eau et du sol avec les agriculteurs



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Recouvrant près de 285 000 hectares, soit 44 % du territoire départemental, **les surfaces agricoles sont au cœur de la gestion des ressources naturelles et du patrimoine vivant** qui constitue leur ressource première. Condition de développement économique, de cohésion sociale et de protection du cadre de vie, la transition vers un modèle de développement durable est le plus grand défi politique et économique à relever pour le XXI^e siècle.

Le conseil départemental a décidé de s'engager dans la mise en œuvre d'un Agenda 2030 afin de définir les perspectives de demain face aux urgences environnementales, sociales et climatiques. La chambre d'agriculture, quant à elle, porte un projet stratégique agricole pour 2025, élaboré à partir des travaux des élus et du Projet Agricole Départemental (PAD), travaillé avec les organisations professionnelles agricoles.

BILAN 2023

Pour aller plus loin et confirmer cette place importante de l'agriculture et de la forêt sur l'ensemble du territoire, pour répondre aux enjeux de demain et accompagner les exploitations agricoles et forestières dans la conduite de leur propre transition, **le conseil départemental et la chambre d'agriculture ont décidé de mener un travail conjoint pour définir un plan d'action concret sur ces domaines : [l'Agenda 41-Agri 2030](#).**

Ainsi, un groupe de travail composé d'élus des deux entités s'est réuni entre septembre et novembre pour écrire ce programme d'action commun, décliné en trois grands axes :

- l'attractivité,
- la transition des systèmes,
- l'énergie et le climat.

Cette feuille de route, approuvée en session de la chambre d'agriculture en novembre, puis en session plénière du conseil départemental en décembre, est une première étape dans l'accompagnement de la transition de l'agriculture et de l'alimentation vers 2030. Ainsi, cet agenda évoluera en fonction de l'avancée de la concertation avec les autres maillons territoriaux. Quoiqu'il en soit, les enjeux "eau" et "sols" font bien partie intégrante des actions envisagées.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Pérenniser la politique vertueuse de gestion de l'eau départementale.

Travailler ensemble au maintien de l'eau sous toutes ses formes sur l'ensemble du territoire pour assurer tous les usages d'ici à 2050.

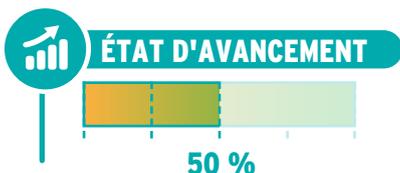
Accompagner des programmes d'actions départementaux pour améliorer la qualité de l'eau.

Augmenter les moyens pour capter le carbone.



Philippe Guet, président du conseil départemental et Arnaud Bessé, président de la chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, ont signé l'Agenda41-Agri2030.

Se servir des Espaces Naturels Sensibles (ENS) comme vitrines de bonnes pratiques



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'ENS en Loir-et-Cher : **28**
 Nombre d'ENS accessibles librement : **23**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre de sa compétence en matière d'Espaces Naturels Sensibles (ENS), qui vise à préserver la qualité des sites, paysages et milieux naturels, ainsi qu'à permettre leur ouverture au public, **le conseil départemental de Loir-et-Cher souhaite s'appuyer sur ces sites pour mettre en évidence des bonnes pratiques**, qu'elles soient en lien avec des aménagements paysagers, des actions de sensibilisation, différentes modalités de gestion environnementales, etc.

Dans cette perspective, le conseil départemental, soucieux d'agir avec méthode et cohérence avec l'ensemble des acteurs et collectivités, s'est doté d'un [Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles \(SDENS\)](#). Ce schéma d'aide à la décision en matière d'espaces naturels sensibles présente les grandes orientations de gestion et constitue ainsi la trame incitative de l'action de tous en matière d'ENS.

BILAN 2023

Les ENS en Loir-et-Cher se répartissent en 5 grandes entités paysagères :

- bocage et forêt,
- géologie,
- marais et étang,
- mosaïque de milieux,
- pelouse et prairie.

En 2023, des aménagements ont été initiés au niveau de l'étang de Beaumont, sur les communes de Montrieux-en-Sologne et Neung-sur-Beuvron. L'étang, avec une superficie de 35 ha, est l'un des plus grands et des plus remarquables de Sologne. On peut notamment y observer une faune remarquable (oiseaux, insectes, amphibiens, etc.).

Afin de permettre au site de retrouver un fonctionnement hydraulique optimal, des travaux de terrassement pour rétablir le fonctionnement du ruisseau de contournement, ainsi que des travaux de restauration de la bonde de l'étang et des déversoirs ont été réalisés. Pour faciliter l'accueil et la sensibilisation du public, y compris les personnes à mobilité réduite, aux enjeux de biodiversité, des travaux de restauration de l'observatoire de la faune ont été effectués, tout comme l'agrandissement du parking et la réfection du chemin d'accès à l'observatoire.

CHIFFRES CLÉS 2023

Coût total de l'opération à l'étang de Beaumont : **76 700 €**
 Soutien du département de Loir-et-Cher : **41 100 €**
 Soutien du Pays Grande Sologne : **35 600 €**

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Finaliser les travaux sur le site de l'étang de Beaumont.
 Poursuivre les aménagements et bonnes pratiques sur les sites ENS du territoire.

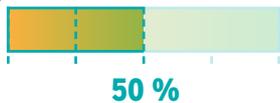


Réouverture du bras de contournement de l'étang par reméandrage afin de diversifier les écoulements.

Éduquer à la prévention incendie en lien avec le SDIS



ÉTAT D'AVANCEMENT



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de jeunes sapeurs-pompiers soutenus : **204**

Somme allouée par le conseil départemental en faveur de ces jeunes sapeurs-pompiers : **8 700 €**



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Afin d'encourager et de soutenir l'engagement des jeunes Loir-et-Chériens au service de leurs concitoyens, le conseil départemental de Loir-et-Cher les soutient pour devenir Jeune sapeur-pompier (JSP).

Etre JSP, c'est vivre une expérience unique :

- s'initier au secourisme et à la lutte contre l'incendie,
- savoir protéger les biens et l'environnement,
- connaître le fonctionnement du service d'incendie et de secours,
- découvrir les véhicules spécialisés,
- suivre une éducation civique et développer ainsi un véritable esprit de solidarité, de civisme et d'altruisme,
- participer aux évènements sportifs départementaux, régionaux et nationaux.



BILAN 2023

Compte-tenu des enjeux relatifs à la mise en œuvre de la politique publique de secours et de promotion de la sécurité civile dans le département de Loir-et-Cher, le conseil départemental a décidé d'apporter son soutien financier pour favoriser les inscriptions dans les sections départementales de Jeunes sapeurs-pompiers relevant de l'Union départementale des sapeurs-pompiers (UDSP) 41.

Pour soutenir cet investissement, le département participe au financement des inscriptions en attribuant à l'UDSP 41 une somme de 41 € pour chaque jeune inscrit dans une section JSP, en remboursement de la moitié des frais d'inscription fixés à 80 €. L'UDSP 41, en lien avec les sections JSP, procède ensuite au versement de l'aide aux familles.

La formation a lieu une fois par semaine, les mercredis ou samedis, dans un centre d'incendie et de secours.



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre ce soutien auprès des JSP.

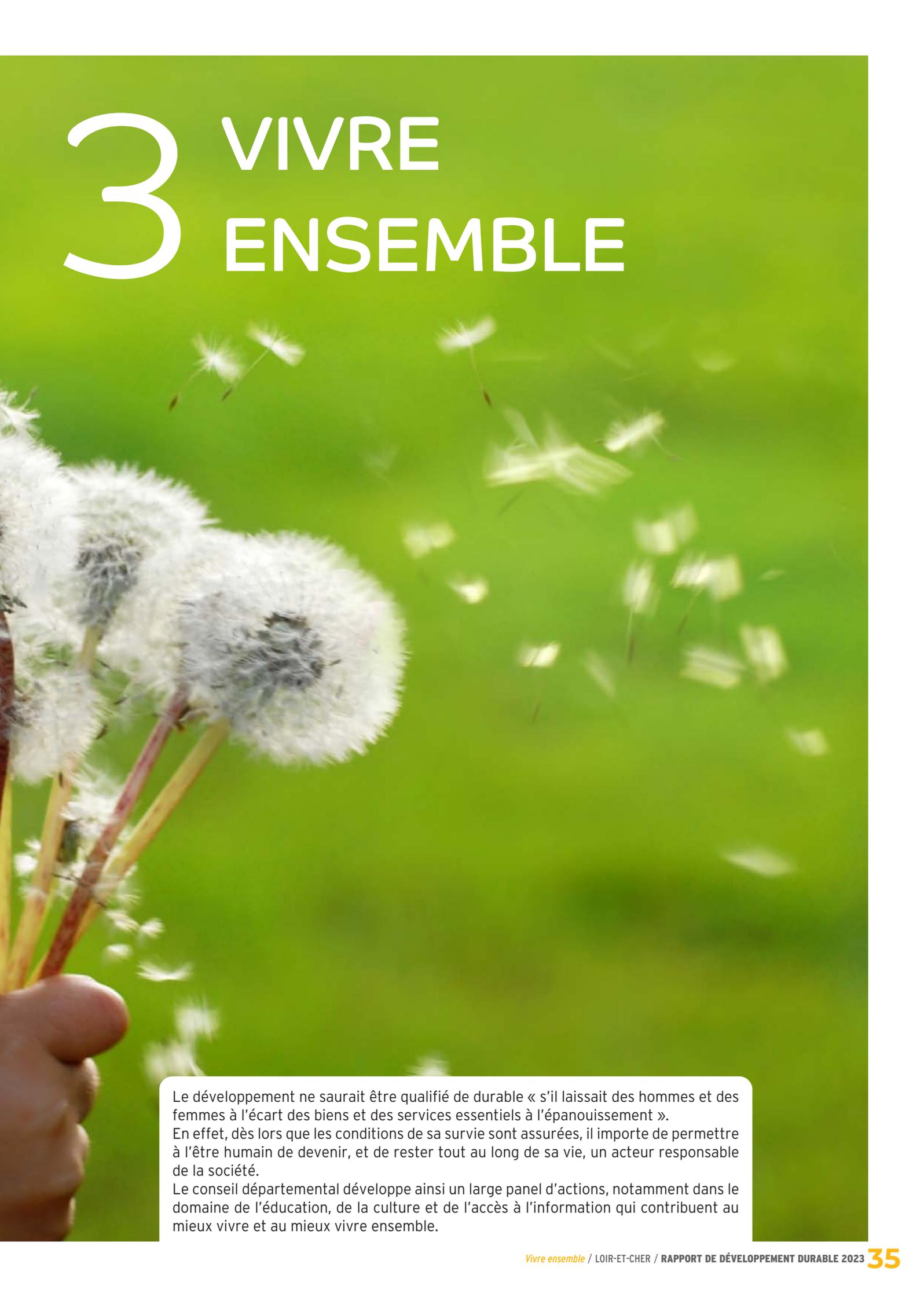
Renforcer les actions du SDIS auprès des territoires.



Jeunes sapeurs-pompiers en formation.



3 VIVRE ENSEMBLE



Le développement ne saurait être qualifié de durable « s'il laissait des hommes et des femmes à l'écart des biens et des services essentiels à l'épanouissement ». En effet, dès lors que les conditions de sa survie sont assurées, il importe de permettre à l'être humain de devenir, et de rester tout au long de sa vie, un acteur responsable de la société.

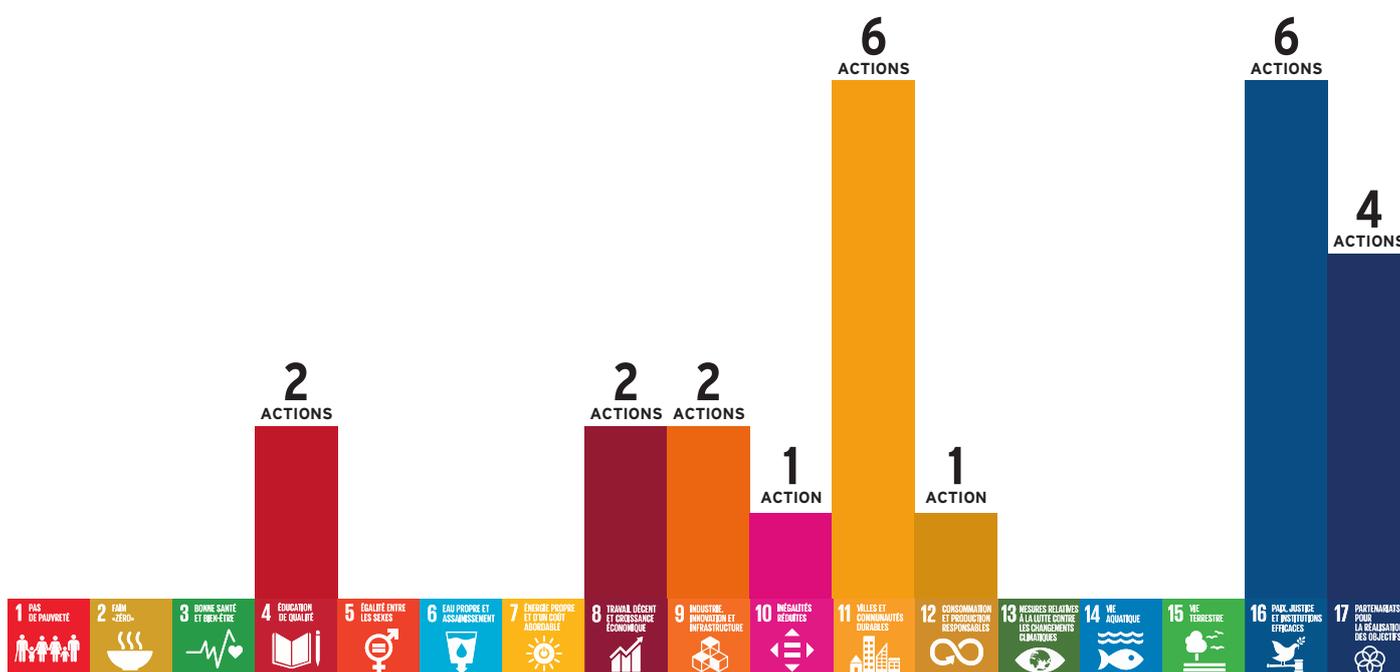
Le conseil départemental développe ainsi un large panel d'actions, notamment dans le domaine de l'éducation, de la culture et de l'accès à l'information qui contribuent au mieux vivre et au mieux vivre ensemble.

3-1 REVOIR LES PROCESSUS DE GOUVERNANCE POUR UNE CO-CONSTRUCTION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Pour atteindre cet objectif, 7 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Stimuler les propositions citoyennes	Développer une démarche de consultation citoyenne pour l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques	X
Accompagner la création de projet	Créer un espace d'innovation collective comprenant une école de codage numérique et participant à une mise en réseau sur le territoire : la Cité du numérique*	X
	Participer à la création d'espaces de partage sur le territoire	X
Agir ensemble à l'échelle du territoire	Faire une cartographie précise des acteurs, des compétences et des financements pour mieux aider les collectivités dans la réalisation de leurs projets (complétion du guide des aides et des prestations du conseil départemental sur le volet développement durable, etc.)	X
	Animer un partenariat entre le conseil départemental et les collectivités pour un territoire cohérent*	X
	Simplifier et améliorer les démarches administratives de nos publics*	
	Développer les pratiques hybrides et innovantes en bibliothèque	

*Les actions en gras sont présentées et précisées en pages suivantes.



Créer un espace d'innovation collective comprenant une école de codage numérique et participant à une mise en réseau sur le territoire : la Cité du numérique

ÉTAT D'AVANCEMENT



BUDGET GLOBAL

3,5 M€

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre de la politique menée en faveur du développement de son territoire, **le conseil départemental de Loir-et-Cher anticipe et accompagne les mutations générées par l'usage des techniques numériques. Conscient de leur rôle moteur dans la vie quotidienne de chacun, la collectivité est convaincue qu'elles constituent un atout et une opportunité pour la croissance et l'attractivité du Loir-et-Cher.**

À ce titre, le département porte ou accompagne le développement d'infrastructures (déploiement de la fibre ou de réseaux wifi public), d'outils (création d'une plateforme pour favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du revenu de solidarité active) ou de services (plateforme de téléservices ou portail open data) nécessaires à ces nouveaux usages. Il porte également une attention toute particulière à la bonne acculturation de tous les publics et à l'accompagnement de ceux-ci afin que ces évolutions ne puissent pas constituer une source de fracture (cinq conseillers numériques dédiés). Au-delà des usages, il souhaite aussi que les Loir-et-Chériens profitent pleinement des opportunités offertes par le numérique en matière d'emploi et d'insertion professionnelle.

Dans ce cadre, il a décidé de créer un lieu totem : la Cité du numérique.

BILAN 2023

Après les premières réflexions sur le projet en 2020-2021, l'année 2023 a vu la poursuite des travaux de conception des lieux (avant-projet définitif, permis de construire, dossier de consultation des entreprises, etc.).

Lieu hybride, la Cité du numérique a pour objectif de montrer, promouvoir, sensibiliser, former, renseigner, expérimenter ou encore collaborer sur tous les sujets liés au numérique. Placée au service du territoire et de ses acteurs, la Cité du numérique complétera le réseau des tiers-lieux du département, tout en ancrant un peu plus le Loir-et-Cher dans la dynamique French Tech Val-de-Loire.

À Blois, sur un peu plus de 1 000 m², le conseil départemental y développera deux grandes fonctions :

- un espace tiers-lieu qui permettra :
 - de réaliser des actions de sensibilisation ponctuelles de premier niveau ou d'approfondissement,
 - d'organiser des événements pour la communauté numérique ou des acteurs extérieurs, avec un équipement doté de toutes les technologies nécessaires,
 - de favoriser les mises en relation (rencontres, collaborations, orientation des publics, etc.),
 - d'accéder à des ressources, équipements ou données,
 - de valoriser les initiatives du territoire, ses réussites et ses richesses.
- une école numérique d'apprentissage du code informatique : La F@brique numérique 41. Cette école sera le fruit d'une collaboration entre le département et le centre de formation CCI Campus Centre.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Finaliser les travaux pour une ouverture de l'école de codage à la rentrée 2024.



Animer un partenariat entre le conseil départemental et les collectivités pour un territoire cohérent



ÉTAT D'AVANCEMENT



CHIFFRE CLÉS 2023

Nombre de publication de *La Lettre 41* : **3**



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre de son [Agenda 2030](#), le conseil départemental de Loir-et-Cher souhaite **accompagner mais également engager des coopérations pour la co-construction de projets respectant les finalités du développement durable avec les collectivités du territoire.**

L'objectif final est de pouvoir générer des synergies pour un territoire toujours plus durable, résilient et accueillant.



BILAN 2023

Le conseil départemental, en complément des premiers échanges engagés avec plusieurs Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du territoire en 2022, a édité une lettre d'information numérique *La Lettre 41*. Elle contient des informations concrètes : nouvelles politiques publiques, dispositifs de la collectivité, agenda, etc. et est adressée par courriel plusieurs fois par an aux élus du territoire.

Par ailleurs [Le Guide départemental](#), édité également par le département, s'est enrichi. Il recense les 60 dispositifs (DDSR, Festillésimes 41, équipements sportifs, etc.) pouvant être mobilisés par les communes, les EPCI ou les associations, en détaillant sous forme de fiches les informations claires ainsi que les liens permettant de faire les demandes en ligne.

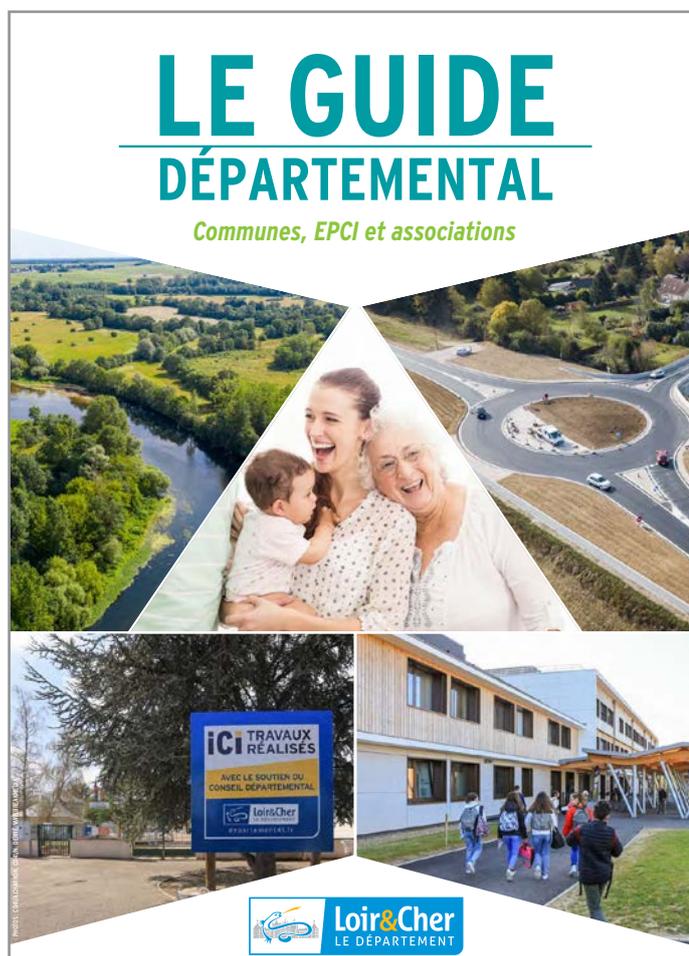


OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

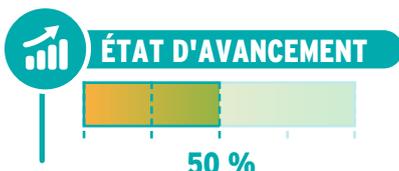
Poursuivre les rencontres avec les EPCI sur le territoire pour présenter l'Agenda 2030 et identifier de potentielles synergies.

Poursuivre la publication de *La Lettre 41*.

Actualiser en permanence *Le Guide Départemental*.



Simplifier et améliorer les démarches administratives de nos publics



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans une société de plus en plus connectée, les besoins et les attentes des usagers évoluent, avec des exigences fortes dans leurs relations avec les services publics. Une approche multicanal permet de s'adapter aux différentes situations.

Pour répondre notamment aux enjeux de mobilité, d'autonomie et d'accessibilité, les services numériques des solidarités vont se développer pour proposer une offre de télé-services plus complète.

L'objectif est de garder une cohérence de parcours et faciliter ainsi l'accès aux droits et aux services.

BILAN 2023

Le département de Loir-et-Cher, avec la volonté d'optimiser ses relations aux usagers, a souhaité se doter d'une plateforme permettant le déploiement de télé-services. Cette plateforme s'appelle CapDémat Évolution. En 2023, un nouveau téléservice a vu le jour sur cette plateforme. Il permet de déposer les justificatifs de prestations et les factures nécessaires pour le calcul des aides sociales et la mise en paiement.

La deuxième évolution permettant de simplifier et d'améliorer les démarches administratives des publics concerne **Tranquillidom41. Il s'agit d'un système de télégestion des services à la personne qui permet de simplifier et de maîtriser la gestion des aides à domicile grâce à l'horodatage par téléphone des intervenants.** Ce service simplifie le suivi des prestations et permet une grande proximité. L'aide à domicile a simplement un appel gratuit à passer en arrivant puis en repartant de chez la personne. Plus besoin de feuille de présence.

Tranquillidom41 a évolué en 2023, permettant ainsi le dépôt en ligne des justificatifs Cesu dans le cadre du paiement de la Prestation de compensation du handicap (PCH) au titre de l'aide humaine.

La troisième évolution numérique concerne le basculement du téléservice de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) en ligne vers le portail de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Développer un nouveau téléservice pour le dépôt en ligne des demandes de subvention pour l'aide à l'installation des étudiants et des professionnels de santé.

Développer un outil de prise de rendez-vous en ligne.

Créer une nouvelle version du portail usager Tranquillidom 41.

Refonte complète du site Internet du conseil départemental.



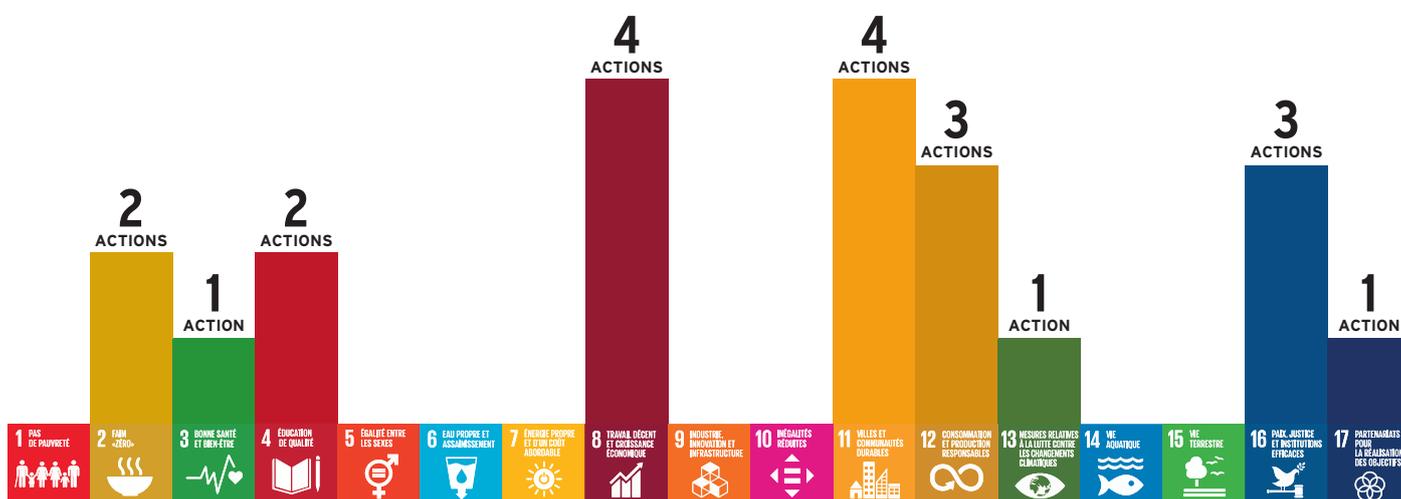
Tranquillidom41, système de télégestion des services à la personne.

3-2 FAIRE DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

Pour atteindre cet objectif, 8 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Valoriser le tourisme vert en Loir-et-Cher	Développer et promouvoir les itinérances douces touristiques, ainsi que les équipements qui y sont associés, en favorisant l'utilisation de matériaux éco-responsables*	X
	Travailler avec les prestataires pour les accompagner dans la transition écologique	
Développer le tourisme de proximité	Valoriser les richesses du territoire auprès des Loir-et-Chériens pour en faire les premiers ambassadeurs touristiques*	X
	Promouvoir le territoire auprès des clientèles françaises, notamment en île-de-France, en prenant appui sur les marques Val de Loire et Sologne	
Faire découvrir et valoriser les productions et les ressources culturelles locales	Faire la promotion du portail saveurs41.fr qui permet de rendre accessibles les produits locaux aux consommateurs et de valoriser la gastronomie en Loir-et-Cher	
	Développer une alimentation de qualité et issue d'exploitations locales dans les collèges, les Ehpad et les autres restaurations collectives de Loir-et-Cher (agrilocal41.fr, légumerie, etc.)*	X
	Promouvoir une meilleure connaissance du patrimoine historique départemental	
	Développer l'accès à distance aux ressources documentaires du Loir-et-Cher (portail culture41.fr)	

*Les actions en gras sont présentées et précisées en pages suivantes.



Développer et promouvoir les itinérances douces touristiques, ainsi que les équipements qui y sont associés, en favorisant l'utilisation de matériaux éco-responsables



ÉTAT D'AVANCEMENT



BUDGET GLOBAL

50 000 € pour les sports de nature

1 830 000 € pour le Cher à vélo



CHIFFRES CLÉS 2023

Aménagement cyclotouristiques : 265 000 €

Accueil du public en forêt : 20 000 €

Aménagement canoë-kayak : 15 000 €



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental encourage le développement maîtrisé des sports de nature, dans un environnement respecté et partagé. Il élabore le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), grâce au concours de la Commission Départementale des Sites et Itinéraires (CDESI).

Ce plan regroupe un réseau de sites et d'itinéraires rigoureusement sélectionnés permettant la pratique d'activités de pleine nature (randonnée pédestre, tourisme équestre, cyclotourisme, VTT, canoë-kayak, etc.).

Le conseil départemental accompagne les collectivités qui s'engagent à mettre en œuvre des sites et itinéraires de qualité, sécurisés, aménagés et signalés situés dans un environnement propice au développement des sports de nature, accessibles, pérennes, compatibles avec les autres usages et la préservation de l'environnement.



BILAN 2023

Les travaux **Cœur de France à vélo** (Cher à vélo) sont en cours et devraient être finalisés en fin d'année 2024. Le projet est réalisé en Loir-et-Cher, sous maîtrise d'ouvrage des communautés de communes Val-de-Cher Controis et Romorantinois et Monestois. **Le tracé parcourt 75 km dans notre département.**

La feuille de route touristique 2023-2028, adoptée fin 2022, a rappelé la pertinence de capitaliser sur les itinérances douces, en confortant le réseau cyclotouristique. À ce titre, **des études ont été engagées en 2023 en vue créer une liaison entre la voie verte sarthoise et la maison natale de Ronsard.** Par ailleurs, pour favoriser la mise en œuvre de cette orientation stratégique, **le département a décidé, en 2023, la création d'un poste dédié aux mobilités touristiques.**

En complément, ont été inscrits au PDESI (dernière révision : 2023) : 122 circuits pédestres (1 368 km), 12 parcours équestres (527 km), 5 parcours cyclotouristiques (153 km), 9 parcours VTT (374 km) et 2 parcours de canoë-kayak (36 km).

Le conseil départemental a subventionné des équipements en faveur du public en forêts domaniales, des aménagements en faveur du canoë-kayak sur le Cher et du tourisme fluvestre.



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

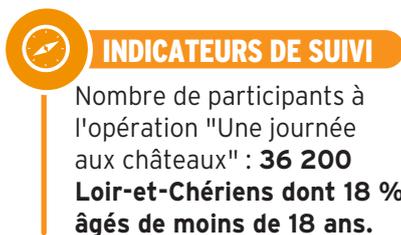
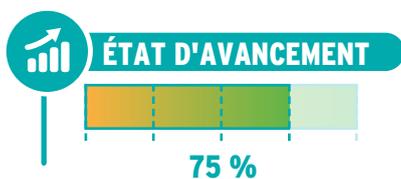
Maintenir le soutien du conseil départemental aux collectivités pour le développement d'itinérances douces touristiques.

Accompagner le développement du tourisme équestre, du VTT et la pratique du canoë-kayak.



Site du Chêne à Pruniers-en-Sologne.

Valoriser les richesses du territoire auprès des Loir-et-Chériens pour en faire les premiers ambassadeurs touristiques



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Notre territoire regorge de richesses naturelles et culturelles.

Ces ressources sont une opportunité pour le développement économique du Loir-et-Cher, à condition d'être suffisamment valorisées. L'objectif à travers cette action est notamment de proposer plusieurs formats (week-end, visite gratuite, outil numérique...) permettant aux Loir-et-Chériens de mieux connaître pour ensuite valoriser les atouts et les zones touristiques du territoire.

CHIFFRES CLÉS 2023

15 000 visiteurs au château royal d'Amboise.

12 200 au château de Fougères-sur-Bièvre.

9 000 au château de Châteaudun.

BILAN 2023

L'opération "Une journée aux châteaux" a été reconduite en 2023 pour la 7^e année consécutive, du samedi 23 septembre au dimanche 22 octobre. Organisée avec le Centre des monuments nationaux et la fondation Saint-Louis, l'opération a cette année encore été un vif succès. Les Loir-et-Chériens la considèrent d'ailleurs comme un rendez-vous incontournable de la rentrée.

Élargie pour la troisième année consécutive au Val de Loire, cette opération organisée par le conseil départemental a connu son troisième niveau de fréquentation après les éditions de 2017 et 2018 qui avaient respectivement comptabilisé 41 000 et 43 000 participants.

Attendue, cette parenthèse ludique, culturelle et pédagogique à vivre en famille et entre amis, participe au rayonnement historique et patrimonial de notre département et plus globalement du Val de Loire.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre les opérations de découverte des richesses touristiques, auprès des Loir-et-Chériens ("Une journée au zoo").

Développer d'autres offres permettant de valoriser le territoire auprès des habitants.

CHÂTEAUDUN **AMBOISE**

FOUGÈRES-SUR-BIÈVRE

Loir&Cher
LE DÉPARTEMENT

Une journée aux **CHÂTEAUX**
pour les Loir-et-Chériens

du **23 SEPTEMBRE** au **22 OCTOBRE**

Réservation obligatoire

[Cliquez ICI](#)

Développer une alimentation de qualité et issue d'exploitations locales dans les collèges, les Ehpad et les autres restaurations collectives de Loir-et-Cher (agrilocal41.fr, légumerie, etc.)

ÉTAT D'AVANCEMENT



BUDGET GLOBAL

3 200 € pour le "Déjeuner du Loir-et-Cher"

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de collèges concernés : **26**

Nombre de producteurs inscrits sur Agrilocal 41 : **81**

Nombre d'acheteurs inscrits sur Agrilocal 41 : **72**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental est à l'origine d'une initiative intitulée « Déjeuner du Loir-et-Cher » qui, depuis 2018, propose un menu commun élaboré à base de produits locaux et servi le même jour dans tous les collèges publics du département. Ainsi, les élèves bénéficient d'un repas exceptionnel proposé par le chef doublement étoilé Christophe Hay, en concertation avec les chefs de cuisine des collèges.

Le conseil départemental de Loir-et-Cher considère la pause déjeuner comme un moment de plaisir durant lequel le bien-manger est primordial. Tous les repas sont préparés sur place par des cuisiniers du conseil départemental.

BILAN 2023

Menu commun aux collèges du territoire et accessible à tous les chefs cuisiniers de ces établissements :

- velouté parmentier,
- blanquette de veau, accompagnée de patates douces et de pleurotes,
- fromage frais sur toast,
- tarte fine aux pommes, crème vanillée et caramel de pomme.

En option, jus de fruits local.

Les produits achetés sont locaux et les pommes de terre et poireaux prévus au repas issus de productions biologiques. La plateforme Agrilocal 41, mise en place par le département, a ainsi été mobilisée, permettant de mettre en lien producteurs, transformateurs locaux et acheteurs de la collectivité.

De nombreux produits ont été préparés et livrés par les agents de la légumerie départementale via l'un des deux véhicules frigorifiques « Frais devant 41 ! ».

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Reconduire l'opération "Déjeuner du Loir-et-Cher".

Perspective de commandes groupées au niveau départemental pour les collèges (densification de la commande).

Poursuivre les partenariats avec les agriculteurs locaux.



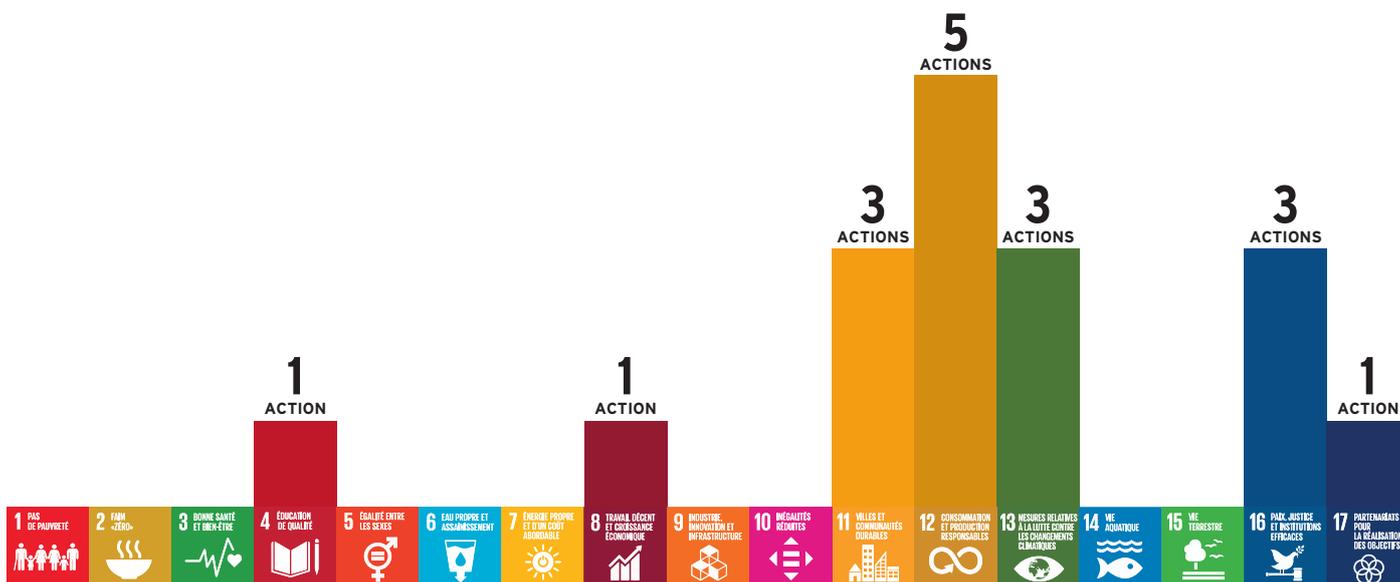
« Le déjeuner du Loir-et-Cher » à Romorantin-Lanthenay avec Christophe Hay.

3-3 AIDER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

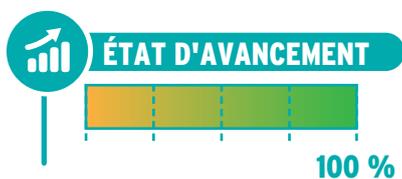
Pour atteindre cet objectif, 5 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Favoriser les démarches vertueuses	Bonifier les subventions sur investissement des collectivités pour des dépenses en lien avec une démarche de développement durable	X
	Faire évoluer et promouvoir le dispositif de subventions « Dotation Départementale d'Aménagement Durable » (DDAD)*	X
	Inciter à l'intervention des entreprises éco-responsables dans les chantiers de rénovation du patrimoine, d'équipements sportifs, d'EHPAD, etc.	
	Perpétuer le partenariat pour l'organisation de Start-Up Weekends, en impulsant des thématiques et des enjeux liés au développement durable	
Soutenir les démarches d'économies circulaires	Accompagner et animer les réseaux locaux d'associations pour soutenir l'insertion et l'économie circulaire (développement de recycleries, soutien à la création d'associations de réparation et de recyclage, etc.)	X

*L'action en gras est présentée et précisée en page suivante.



Faire évoluer et promouvoir le dispositif de subventions « Dotation Départementale d'Aménagement Durable » (DDAD)



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Depuis 2018, la **Dotation Départementale d'Aménagement Durable (DDAD)** est une aide déployée par le conseil départemental pour soutenir les projets du territoire s'inscrivant dans une logique de développement durable.

La DDAD est un dispositif majeur pour les communes du Loir-et-Cher permettant l'accélération de la transition vers un développement durable des territoires, grâce à une enveloppe financière de deux millions d'euros par an pour des dépenses d'investissement.

La volonté aujourd'hui est d'élargir la nature des projets aidés en renforçant les aides en faveur de la préservation de l'eau et en ajoutant les énergies renouvelables notamment.

BILAN 2023

La nature des projets aidés dans le cadre de la Dotation Départementale d'Aménagement Durable (DDAD) est très diverse :

- développement de liaisons piétonnes (acquisition, aménagement),
- protection de la biodiversité (préservation des continuités écologiques, plantations, etc.),
- aménagement du territoire (atlas de la biodiversité, étude naturaliste, acquisition/aménagement d'espaces naturels, etc.),
- préservation et gestion de la ressource en eau (travaux, études, acquisitions foncières, aménagement, gestion des eaux pluviales, etc.),
- énergies renouvelables (chaudières bois, méthanisation, GNV, etc).

En 2023, le dispositif DDAD a permis de subventionner, par exemple, des projets d'aménagement d'espaces naturels, la création d'un sentier piétonnier, l'installation d'une tour à hirondelles, la réalisation d'une étude d'opportunité portant sur l'hydrogène, des équipements chaufferie bois, etc. La DDAD a également permis de soutenir les agriculteurs après des aléas climatiques et continue de soutenir la Chambre d'Agriculture dans quelques-uns de ses travaux (valorisation de productions locales et développement de circuits courts, gestion quantitative de l'eau, accompagnement des agriculteurs vers la certification Haute Valeur Environnementale niveau 3).

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Continuer la communication sur les évolutions liées à la DDAD.

Poursuivre la dynamique du dispositif.



Marcilly-en-Beauce, plantation de haies.





4 ÊTRE SOLIDAIRE

La solidarité est un des piliers du développement durable. C'est faire avec et ensemble pour aller vers une société impliquée sur les sujets du développement durable et soucieuse du bien-être et du bien vivre de tous les citoyens. Engagées, la société et ses institutions doivent inscrire leurs actions auprès des plus fragiles, en équité sur les territoires pour offrir des conditions de vie décentes et ainsi tendre vers la cohésion sociale.

Chef de file de l'action sociale, le département accompagne, sur leur parcours de vie et de santé au plus près de leurs besoins du quotidien, les personnes fragilisées par l'âge, le handicap, les difficultés familiales ou économiques. Ainsi, le département œuvre au quotidien en matière d'action sociale, d'enfance et de famille, d'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap, d'insertion et d'emploi, d'habitat et de logement, sans oublier les questions de santé.

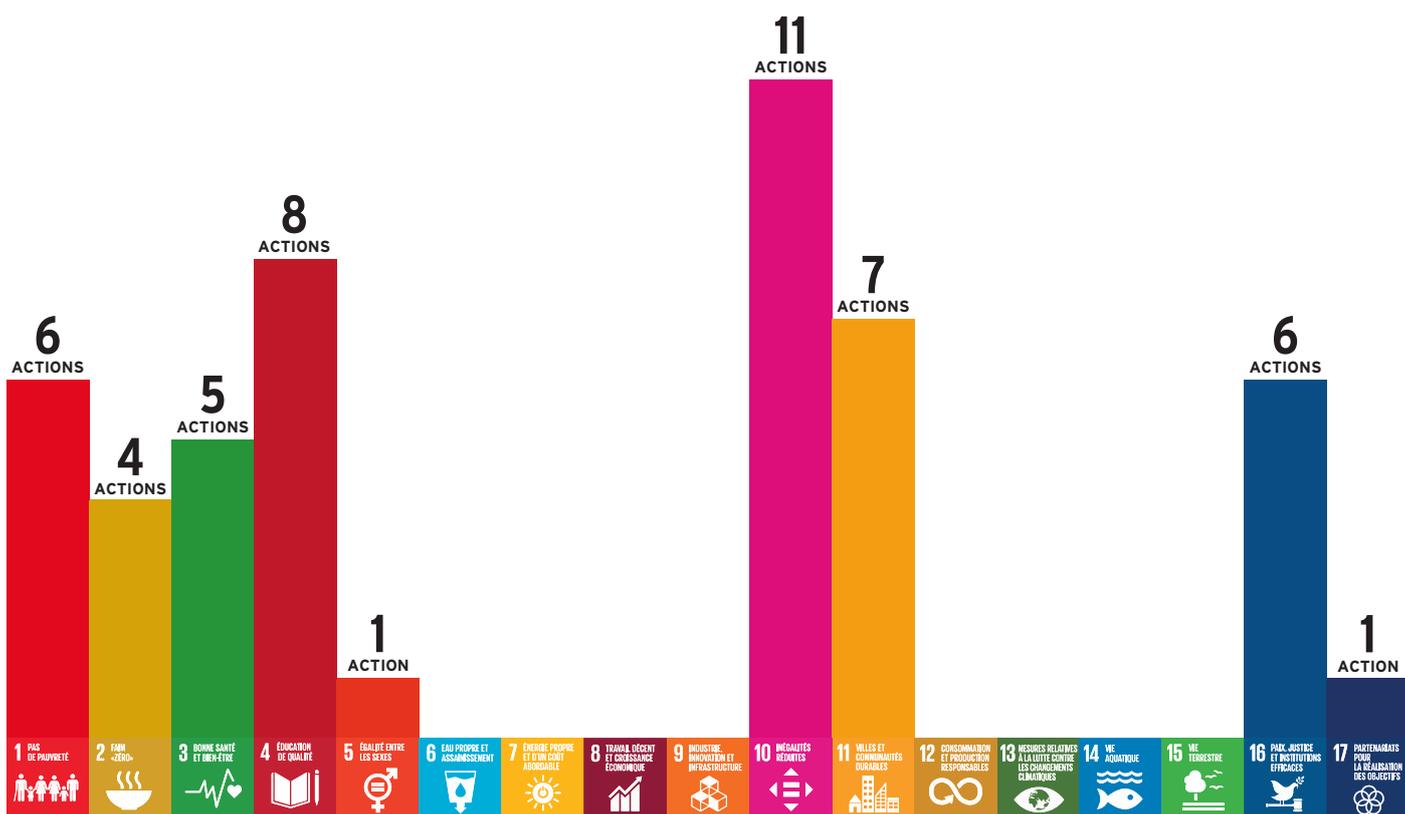
Attractif, innovant et durable, le conseil départemental de Loir-et-Cher agit avec l'ensemble de ses partenaires pour un territoire solidaire et en bonne santé et un service de qualité en cherchant à réduire les inégalités territoriales et humaines, en redonnant du pouvoir d'agir et de l'autonomie et en faisant de la prévention une priorité.

4-1 AGIR POUR VAINCRE LES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ

Pour atteindre cet objectif, 11 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Anticiper la perte d'autonomie et répondre aux besoins des personnes en situation de fragilités	Relancer le partenariat avec les écoles et les centres sociaux pour mener des actions de prévention à destination des parents et des enfants	X
	Faciliter l'autonomie dans un logement adapté et aménagé, tout en renforçant et en accompagnant les personnes âgées ou en situation de handicap*	X
	Lancer des actions collectives de prévention pour les personnes âgées sur les territoires prioritaires*	X
	Améliorer l'accès à l'information via l'accueil numérique du site internet et des bornes numériques à la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH)	
	Améliorer le circuit du traitement de la demande à la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH)	
	Accompagner les usagers dans leurs pratiques du numérique	X
	Développer et promouvoir le dispositif « Facile à Lire » dans les bibliothèques du réseau de lecture publique pour accompagner les personnes en situation d'illettrisme	X
	Bus numérique : accompagner le développement d'une formation digitale pour tous	X
	Savoirs et numérique : accompagner le public en difficulté sur l'utilisation du numérique*	X
Enfance-Famille : s'investir pour garantir la cohérence des parcours	Faciliter le déploiement de solutions alternatives aux dispositifs existants, pour une meilleure prise en compte des besoins des enfants placés	
	Proposer un Projet Pour l'Enfant (PPE) pour les enfants et les jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), en les accompagnant afin d'éviter les ruptures de parcours	

*Les actions en gras sont présentées et précisées en pages suivantes.



Faciliter l'autonomie dans un logement adapté et aménagé, tout en renforçant et en accompagnant les personnes âgées ou en situation de handicap

ÉTAT D'AVANCEMENT



BUDGET GLOBAL

Adaptation-Logement parc privé : **220 000 €**
Charte Habitat Regroupé-parc public : **400 000 €**
Habitat inclusif -Aide à la vie partagée: **387 000 €**

INDICATEURS DE SUIVI

Adaptation : 164 projets financés
CHR : 59 logements adaptés ou construits
Nombre d'habitat inclusifs au total : 11

BILAN 2023

Le déploiement des projets d'habitat inclusif est accompagné par le département auprès des potentiels porteurs de projet qui peuvent être des associations, des bailleurs sociaux, des collectivités... Le financement de l'aide à la vie partagée est de la compétence de la conférence des financeurs - Habitat inclusif (instance de concertation) présidée par le conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé (ARS). Chaque année, un appel à projet est lancé par la conférence afin de labéliser des projets d'habitat inclusif.

Le département participe à la sensibilisation, voire la formation de différents professionnels sur le repérage des ménages en perte d'autonomie.

En 2023, à la demande de Terres de Loire Habitat - bailleur social, un cycle de sensibilisation auprès du personnel de proximité (gardiens) a été mise en place sur le repérage des ménages âgés ou en situation de handicap en isolement social pouvant être lié à une perte d'autonomie afin d'agir de manière la plus précoce. 20 agents ont bénéficié de cette sensibilisation fin 2023.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre le cycle de sensibilisation auprès des agents de Terres De Loire Habitat.

Proposer cette sensibilisation auprès des autres bailleurs sociaux.

Reconduire l'appel à projet dans le cadre de l'habitat inclusif sous réserve des financements alloués par la CNSA.

Réaliser des fiches action dans le cadre de la charte départementale pour la promotion d'habitat regroupé adapté pour personnes âgées ou en situation de handicap.

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Chef de file de l'action sociale, le conseil départemental de Loir-et-Cher mène des actions pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

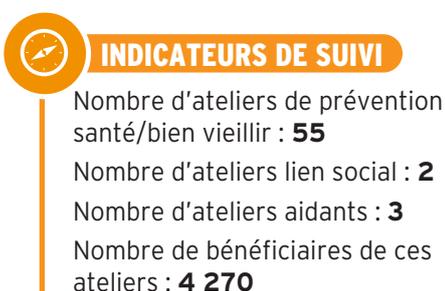
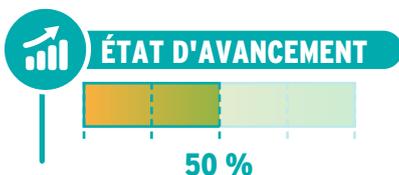
La collectivité agit sur plusieurs axes :

- aide à l'aménagement du logement pour les propriétaires occupants ou locataires du parc privé,
- soutien aux bailleurs sociaux, collectivités, personnes morales pour la construction ou la réhabilitation de logement adapté (charte départementale pour la promotion d'habitat regroupé adapté pour les personnes âgées ou en situation de handicap-CHR),
- participation à la réalisation de projets d'habitat inclusif, destiné aux personnes en situation de handicap de plus de 18 ans et aux personnes âgées de plus de 65 ans, qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé.



Le maintien à domicile.

Lancer des actions collectives de prévention pour les personnes âgées sur les territoires prioritaires



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le département favorise l'autonomie des personnes âgées, en situation de handicap en encourageant leur maintien à domicile grâce à un environnement adapté et sécurisé.

Les actions de prévention collective auprès des personnes âgées peuvent être financées dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie, sous la présidence du conseil départemental et de la vice-présidence de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, la Carsat centre Val de Loire, la MSA Berry Touraine et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Centre-Val de Loire lancent plusieurs appels à projets en commun pour le département du Loir-et-Cher.

Ouvert à tous opérateurs comme les associations, Centres Communaux d'Actions Sociales, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile et organismes divers, ces appels à projet visent à soutenir le développement d'actions collectives et individuelles, existantes ou nouvelles, en lien avec la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus.

BILAN 2023

En 2023, un appel à projet a été lancé afin de recueillir en 2 sessions les candidatures de structures et associations susceptibles de contribuer à la réalisation d'actions collectives de préventions pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Il comportait 5 grandes thématiques :

- Accès aux droits et à l'information : préparation du passage à la retraite, usages numériques
- Actions de prévention santé : alimentation, activité physique, bien-être
- Lutte contre l'isolement et lien social : activités intergénérationnelles, ateliers
- Actions à destination des aidants : formation et information
- Maintien à domicile : adaptation du logement, accompagnement

Au final, 55 ateliers ont été proposés sur des actions de prévention santé/bien vieillir, couvrant ainsi 4 129 bénéficiaires, 2 ateliers sur le lien social ont bénéficié à 101 personnes, et 3 ateliers ont été proposés en direction de 40 aidants.

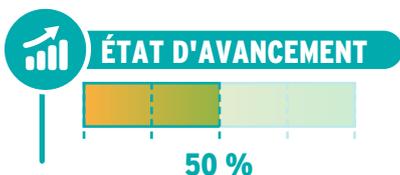
OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre les actions collectives auprès des personnes âgées du territoire.



Atelier cuisine en EHPAD.

Savoirs et numérique : accompagner le public en difficulté sur l'utilisation du numérique



CHIFFRE CLÉS 2023

Soutien financier de l'État pour les 5 conseillers numériques : **17 500 €**

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'assistances téléphoniques : **903**

Nombre de personnes accompagnées par les conseillers numériques : **640**

Nombre de familles équipées et formées : **28**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

La crise sanitaire et les confinements successifs ont mis en évidence l'éloignement numérique de certaines personnes, et notamment certains élèves.

Cette "fracture numérique" s'observe à 2 niveaux :

- du côté des « savoirs » : accès à la langue française insuffisant, lacunes importantes en savoirs de base, manque de maîtrise du numérique ;
- du côté « matériel » : absence d'équipement informatique ou de connexion.

Concernant les "savoirs", **le conseil départemental propose un accompagnement digital personnalisé, adapté et de proximité pour rendre autonomes les plus fragiles et ainsi faciliter leurs démarches au quotidien grâce à 5 conseillers numériques.**

Du côté "matériel", une chaîne de solidarité s'est constituée, impliquant plusieurs acteurs institutionnels ou associatifs locaux pour venir en aide aux élèves. Ainsi, les familles éligibles peuvent être dotées d'ordinateurs reconditionnés, sous réserve qu'elles se forment au numérique (notamment sur le logiciel ProNote), afin de favoriser le suivi de la scolarité des élèves.

Ces actions s'inscrivent notamment dans le cadre du plan de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme du conseil départemental.

BILAN 2023

Une ligne téléphonique dédiée à l'assistance et l'accompagnement numérique pour toutes les démarches en ligne relevant des solidarités est désormais opérationnelle : Tranquillidom 41, l'APA en ligne, la MDPH en ligne, Job 41, les demandes en ligne de subvention et le dépôt en ligne des justificatifs comptables.

Les 5 conseillers numériques ont proposé tout au long de l'année des rendez-vous individuels et ont animé des ateliers collectifs sur le numérique en fonction des besoins et de la situation des usagers.

Concernant plus spécifiquement les jeunes et la possibilité pour leur famille de se doter d'un équipement informatique gratuitement, l'année 2023 a permis d'étendre le dispositif sur Vendôme (en complément de Blois et Romorantin-Lanthenay). Dans ce cadre, 11 familles ont été formées et équipées d'un ordinateur.

À Blois, le dispositif est en place depuis juin 2020. Fin 2023, 65 familles des collèges Rabelais et Bégon ont pu bénéficier de ce dispositif.

À Romorantin-Lanthenay, la démarche est lancée depuis septembre 2022 en lien avec le collège Léonard-de-Vinci et a permis d'équiper 13 famille au total.

Depuis le lancement du projet, 89 familles ont pu bénéficier de l'initiative.

L'identification des familles bénéficiaires se fait grâce à un partenariat entre les collèges, les travailleurs sociaux, les associations de parents d'élèves et les associations de quartier.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Étendre le projet de soutien aux jeunes des autres territoires du département en créant des partenariats avec des associations locales.



Ordinateur installé au sein d'une famille bénéficiaire d'un équipement reconditionné.

4-2 FAVORISER L'INSERTION SOCIALE, SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Pour atteindre cet objectif, 13 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Favoriser l'insertion sociale	Améliorer et simplifier les circuits et l'accès vers les administrations et les guichets d'accueil des Maisons des Solidarités (MDS)	
	Développer, avec les partenaires sportifs de la collectivité, des actions d'insertion par le sport pour les allocataires du RSA	
	Mettre en place un soutien à une première inscription de jeunes, à une licence sportive ou dans une structure d'enseignement artistique et culturel (musique, chant, théâtre, danse)*	X
	Développer une offre culturelle pour tous : création d'un cinéma itinérant*	X
Favoriser l'insertion scolaire, les filières d'apprentissage et l'insertion professionnelle	Garantir et faciliter le parcours de vie et scolaire des enfants en situation de handicap	
	Informers sur les filières d'apprentissage dans les collèges et les centres d'aide	
	Mettre en place un cartable numérique pour tous les collégiens de Loir-et-Cher	X
	Créer une plateforme pour accompagner les jeunes dans leurs recherches de stage en Loir-et-Cher	X
	Accompagner et soutenir les jeunes en difficulté, dans leur scolarité ou leur insertion professionnelle, qu'ils sortent de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), qu'ils relèvent de la garantie jeunes ou non	
	Développer l'insertion professionnelle des adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap	
	Impulser des processus d'immersion et de découverte des métiers pour l'accompagnement vers l'emploi des allocataires du RSA	
	Favoriser l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) : optimisation du dispositif et enrichissement de l'offre sur le territoire*	
Soutenir les projets d'emplois locaux en faveur de l'économie circulaire (aides aux emplois auprès d'associations solidaires, de recycleries, etc.)*	X	

*Les actions en gras sont présentées et précisées en pages suivantes.



Mettre en place un soutien pour une première inscription de jeunes, à une licence sportive ou dans une structure d'enseignement artistique et culturel (musique, chant, théâtre, danse)



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Conscient des bienfaits du sport et de l'art pour la santé des jeunes, le conseil départemental a mis en place un chèque sport-culture. L'objectif est d'encourager les jeunes à pratiquer une activité sportive ou artistique.

Cette aide s'adresse aux jeunes de 8 à 18 ans, domiciliés en Loir-et-Cher, qui s'inscrivent pour la première fois dans un club de sport associatif affilié à une fédération agréée par l'État ou dans une école de musique, de chant, de théâtre ou de danse du département.

D'un montant de 41 € maximum par enfant et par an, ce chèque sport-culture est directement versé à la famille.

Proposée dans le cadre du projet de mandat du conseil départemental "Le Loir-et-Cher en action", cette aide exceptionnelle est également destinée à soutenir les clubs et associations du département, acteurs de l'animation du territoire.

BILAN 2023

Grâce au dispositif inauguré en 2023, 2 789 jeunes ont sollicité la subvention auprès du conseil départemental.

Afin de perfectionner le dispositif, des améliorations sont à l'étude sur différents points :

- numérique (transfert des données au payeur pour le versement de l'aide aux familles, sélection de la typologie d'activité sportive),
- communication (forme et contenu du formulaire, accès à la plateforme de télé-services, diffusion d'une information spécifique dans le Loir&Cher Info et auprès des collègues).

L'ouverture de la plateforme, pour la campagne 2024, est prévue le 26 août et sa fermeture au 30 novembre.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

- Poursuivre la promotion du dispositif.
- Ouvrir le dispositif dès 6 ans.
- Élargir à l'activité cirque.



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DONNE UN COUP DE POUCE
POUR LA RENTRÉE SPORTIVE ET ARTISTIQUE DES JEUNES**

CHÈQUE sport culture

8-18 ans

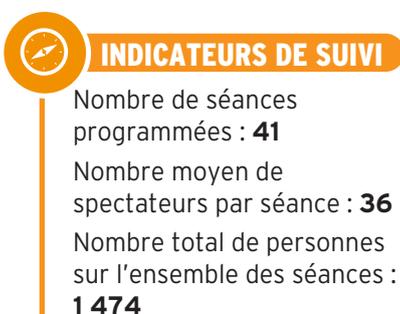
**AIDE EXCEPTIONNELLE *
DE 41€
PAR AN ET PAR ENFANT**

Plus d'infos sur mesdemarches.departement41.fr

* SOUS CONDITIONS. DATE LIMITE : 30 NOVEMBRE.



Développer une offre culturelle pour tous : création d'un cinéma itinérant



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

L'accès à la culture pour tous est un des enjeux essentiels de notre territoire rural. C'est pourquoi le département souhaite développer l'accès au cinéma au travers d'un nouveau dispositif d'animation "Clap 41". De nombreux cinémas participent déjà à la vie culturelle locale mais ces derniers ne couvrent pas l'ensemble du territoire. Une solution innovante est proposée pour pallier cette insuffisance : un cinéma itinérant permettant de diffuser des films, gratuitement, au cœur de nos villages.

Le conseil départemental met ainsi à disposition le matériel nécessaire pour projeter des films dans les salles des fêtes des communes rurales. Cette initiative offre un meilleur accès à la culture pour tous : un scénario parfait !

BILAN 2023

Sur l'ensemble de l'année 2023, 41 projections cinématographiques ont été organisées et accessibles gratuitement le mardi soir dans une commune rurale du département. L'événement a eu lieu dans des salles communales pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes. Le conseil départemental se charge du matériel, de la location de film et dépêche un agent sur place pour assurer le bon déroulé de l'opération.

À l'affiche : Avatar de James Cameron (épisode 1), Petit paysan, film français aux trois César, Le Brio avec Daniel Auteuil et Camélia Jordana, Skyfall, un James Bond réputé, Ma vie de courgette, film poétique, Le Peuple migrateur et encore beaucoup d'autres... Des films de qualité pour un public varié !

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

- Proposer des animations autour des projections.
- Mettre en place un catalogue spécifique pour les jeunes publics.
- Mettre en place un catalogue thématique.
- Mobiliser en moyenne 10 % de la population communale.

Le conseil départemental présente

Clap 41

LE CINÉMA près de chez vous

BAUZY
Le sens de la fête

mardi 3 OCTOBRE 2023 | 20 h
Salle communale
1bis route de Neuvy

Le conseil départemental présente
Le sens de la fête
18 & 4 OCTOBRE au cinéma

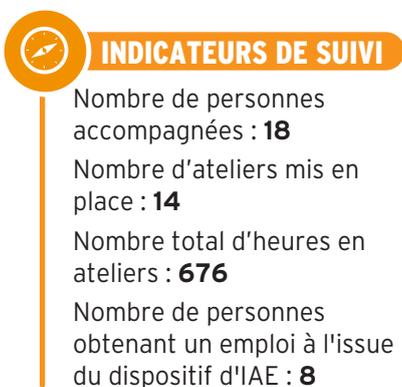
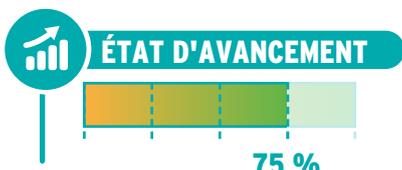
TOUT PUBLIC

Informations et réservations :
02 54 46 41 93 - mairie@bauzy.fr
GRATUIT

Toute la programmation sur departement41.fr

Loir&Cher LE DÉPARTEMENT

Favoriser l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) : optimisation du dispositif et enrichissement de l'offre sur le territoire



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Deux actions, axées sur l'insertion économique, ont été ciblées dans le programme départemental d'insertion et le pacte territorial d'insertion intégré (PDI-PTI) pour la période 2019-2024 :

- l'optimisation du dispositif de l'insertion par l'activité économique (IAE),
- l'enrichissement de l'offre d'insertion par l'AE sur les territoires.

En complément, la garantie d'activité est un dispositif ayant pour but d'accompagner des personnes en inactivité « prolongée » vers une reprise progressive d'un contrat de travail adapté et par le biais de différentes actions de remobilisation. Ce dispositif expérimental a été confié à l'association d'Accueil, de Soutien et de Lutte contre les Détresses (ASLD) au terme d'un appel à projets.

BILAN 2023

En 2023, le conseil départemental a augmenté le montant global des subventions accordées aux structures de l'IAE.

18 structures sollicitantes en ont bénéficié et 428 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active ont pu être accueillis et accompagnés dans le cadre d'un parcours d'insertion personnalisé.

L'action sur la garantie d'activité a été menée entre le 19 octobre 2022 et le 31 décembre 2023. Au terme de 14 mois d'expérimentation, 18 personnes ont pu bénéficier du dispositif et 8 d'entre elles ont connu une sortie dynamique (1 CDI auprès d'un autre employeur et 7 CDI au sein des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) de l'ASLD).

14 ateliers ont été proposés (santé, estime de soi, numérique, projet professionnel, etc.) en concertation avec les personnes accompagnées. Ces ateliers, en sus du temps de travail adapté, ont contribué à remobiliser les personnes, tant sur le plan social que professionnel, et à leur reprise de confiance en soi.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

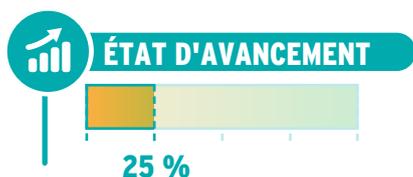
Maintenir les actions de promotion de l'IAE pour favoriser la prescription des publics en difficulté vers les structures IAE.

Maintenir les efforts pour développer/optimiser l'offre IAE dans un contexte de restriction budgétaire (État et CD).

Reconduire les dispositifs de type garantie d'activité, sous réserve des crédits disponibles et en concertation avec l'État.



Soutenir les projets d'emplois locaux en faveur de l'économie circulaire (aides aux emplois auprès d'associations solidaires, de recycleries, etc.)



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le département soutient la communauté d'agglomération de Blois, Agglopolys, dans son projet d'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) sur les quartiers Quinière, Cabochon, Médicis, Gambetta, Saint-Georges à l'Ouest de Blois. Il s'est engagé à participer au financement de la contribution au développement de l'emploi (CDE) pour les emplois supplémentaires créés et portés par l'association « entreprise blaisoise à but d'emploi » (EBBE) dénommée « Yaka Blois ». Il apporte par ailleurs un soutien technique au quotidien (repérage, sensibilisation et mobilisation des publics, animation d'ateliers collectifs et thématiques, participation à diverses commissions, etc.) aux côtés de ses partenaires.

TZCLD vise à démontrer qu'il est possible à l'échelle d'un petit territoire, sans surcoût pour les collectivités, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée (CDI) à temps choisi adapté à ses compétences, en développant des activités utiles, non concurrentes des emplois existants et répondant aux besoins non satisfaits des acteurs locaux, au sein d'une entreprise à but d'emploi (EBE).

BUDGET GLOBAL

Engagement financier global du département dans l'expérimentation TZCLD, au titre de la CDE : **565 000 €** pour la période 2023-2026.
28 066 € ont été versés au titre de 2023.

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'équivalents temps plein réalisés : **7,08**
 Nombre de salariés issus de la privation d'emploi recrutés : **21**

BILAN 2023

L'EBBE "Yaka Blois", support de l'expérimentation, a ouvert ses portes le 1^{er} août 2023, avec 15 premiers salariés issus de la privation d'emploi recrutés sur des activités adaptées à leurs compétences et capacités ainsi qu'aux besoins du territoire :

- réemploi (collecte, tri, relooking de meubles, objets et vêtements...),
- vente (objets divers et vêtements de seconde main issus du réemploi),
- services aux entreprises et aux habitants, etc.

Au terme de l'année 2023, 21 salariés issus de la privation d'emploi ont été recrutés.

L'objectif de la démarche est de parvenir à proposer à l'issue de l'expérimentation un emploi à près de 200 personnes volontaires et privées durablement d'emploi, habitant les quartiers ciblés depuis plus de 6 mois :

- soit en intégrant l'EBBE,
- soit via les employeurs du territoire dans le marché du travail "classique" (entreprises, collectivités, associations, structures d'insertion, etc.).

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Développer de nouvelles activités.
 Augmenter le nombre de salariés recrutés.



Yaka-Blois, entreprise à but d'emploi.



Mise en place du cartable numérique.

4-3 PRIVILÉGIER LA SANTÉ ET UNE ALIMENTATION SAINES

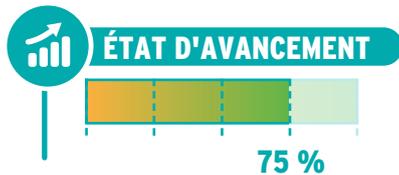
Pour atteindre cet objectif, 8 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Répondre dynamiquement aux urgences de première nécessité	Accompagner le développement d'épicerie locales solidaires pour une qualité alimentaire	X
Développer des actions pour une alimentation saine et de prévention à la santé	Développer des actions de partage de compétences et de sensibilisation à une alimentation saine et équilibrée pour les publics en situation de précarité	X
	Créer l'outil « La petite épicerie de la Protection Maternelle et Infantile »	X
	Promouvoir la prévention en santé comme facteur d'insertion socio-professionnelle	X
	Accompagner les agents de la collectivité vers les bonnes pratiques en matière de santé (Qualité de vie au travail)*	X
Garantir une offre de qualité et de proximité	Déployer et faire vivre le plan d'actions « Le 41 en bonne santé »*	X
	Financer une formation aux premiers secours pour tous les Loir-et-Chériens	X
	Tendre à la généralisation des bilans de santé en écoles maternelles*	X

*Les actions en gras sont présentées et précisées en pages suivantes.



Accompagner les agents de la collectivité vers les bonnes pratiques en matière de santé (Qualité de vie au travail)



BUDGET GLOBAL

32 000 € (12 000 € pour la semaine QVCT et 20 000 € pour les activités douces et sportives)

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher est engagé dans une politique de Qualité de Vie au Travail (QVT) pour ses agents. La politique QVT de la collectivité se décline à travers la stratégie pluriannuelle des Ressources Humaines (RH), déterminée dans les lignes directrices de gestion et reposant sur les grands axes suivants :

- accompagner et développer une culture commune par le partage de valeurs et d'objectifs,
- accompagner et promouvoir la mobilité, l'évolution professionnelle et le développement des compétences,
- permettre la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée,
- améliorer les conditions de travail des agents à travers une politique de prévention ambitieuse : programme pluriannuel de santé et prévention 2023-2024,
- déployer une action sociale riche répondant aux besoins des agents.

BILAN 2023

Le programme pluriannuel de santé et prévention 2023-2024 porte de nombreuses actions en faveur d'un accompagnement des agents vers les bonnes pratiques en matière de santé.

En 2023, les différentes actions ont porté sur :

- des séances d'activités douces et sportives (pilate, yoga, renforcement musculaire, sophrologie,...) sur 5 sites (Salle Gym douce à la cité administrative de Blois, MDS Blois aggro, MDS Contres, MDS Romorantin, MDS Vendôme),
- la participation de 32 équipes au défi inter-entreprises en septembre 2023,
- l'expérimentation d'une chorale interne (près de 50 choristes participent à l'aventure),
- une semaine dédiée à la QVT a été réalisée du 19 au 23 juin. Des conférences, des stands spécifiques, des ateliers créatifs, des activités de bien-être... ont été proposés tout au long de la semaine.

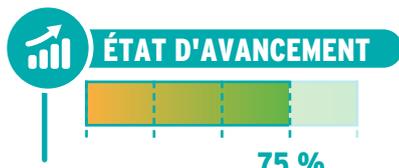
OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

- Mettre en place la chorale.
- Déployer des ateliers santé en format convivial sur le temps du midi.
- Organiser des actions en lien avec les Jeux Olympiques.
- Organiser des moments de cohésion au sein de chaque direction.



Food truck au conseil départemental lors de la semaine QVCT.

Déployer et faire vivre le plan d'actions « Le 41 en bonne santé »



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

La santé pour tous et la lutte contre la désertification médicale sont au cœur des préoccupations du département. Le plan « Le 41 en bonne santé 2022-2028 » est le résultat d'un travail fourni par la commission santé mise en place par le président, qui s'est entourée de professionnels et de représentants des ordres médicaux et paramédicaux. Le département propose ainsi neuf actions spécifiques pour :

- valoriser les territoires ruraux auprès des professionnels de santé afin qu'ils viennent exercer en Loir-et-Cher,
- lutter contre la désertification médicale,
- offrir à tous les Loir-et-Chériens un meilleur accès aux soins.



CHIFFRES CLÉS 2023

Subventions en faveur d'associations : **9 922 €**

Subventions en faveur du Centre de Lutte Anti-Tuberculeux (CLAT) : **306 019 €**

Subvention en faveur de l'aide médicale (CH de Blois, SAMU, transport hélicoptéré) : **215 245 €**

Allocations de stage : **28 (38 500 €)**

Bourses départementales : **23 (85 500 €)**

Projets de maison de santé : **5 (440 000 €)**

BILAN 2023

L'agence d'attractivité Be LC a continué le renforcement de son marketing territorial en direction des professionnels de santé, en mettant en avant les nombreuses aides disponibles et en démarchant activement ces derniers. Le FIPS (Fonds d'Intervention et de Promotion de la Santé) joue un rôle clé dans l'attractivité du département, en facilitant l'accès à des aides pour les étudiants en santé, comme des bourses d'études et des allocations de stage, ainsi que des aides à l'installation pour les professionnels de santé libéraux.

En parallèle, le département a maintenu son soutien financier au dispositif de soins non programmés, géré par l'association Païs. De plus, un nouveau dispositif, le Fonds Santé, a été créé pour accompagner la création et le développement des activités des professionnels de santé, qu'ils soient nouveaux ou déjà installés, en partenariat avec l'association Initiative Loir-et-Cher.

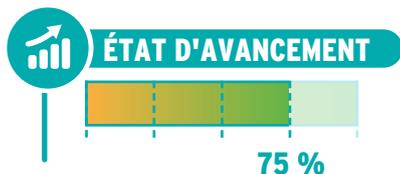
Enfin, des actions de prévention, telles que "Protège ton dos" et "La santé dans l'assiette," ont été menées dans les collèges, soulignant l'engagement du département en matière de santé publique.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Continuer à déployer et à renforcer les différentes actions du plan « Le 41 en bonne santé ».

Le **41** en **BONNE SANTÉ**

Tendre à la généralisation des bilans de santé en écoles maternelles



CHIFFRE CLÉ 2023

Taux d'évolution de la proportion d'enfants vus : **15,9 %**

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de bilans effectués en 2023 : **2 876**

Proportion d'enfants entre 3 et 4 ans vus : **92,7 %**

BILAN 2023

Le nombre d'enfants pouvant bénéficier d'un bilan des 3-4 ans en 2023 dans le département est estimé à partir du nombre de naissances en 2019. En 2023, cela représentait 3 102 enfants **dont 2 876 ont véritablement bénéficié d'un bilan de santé, soit 92,7 %**.

Ce dépistage dure entre 20 et 30 minutes. Le bilan est présenté de façon ludique pour l'enfant, à l'aide d'une peluche et d'un support visuel. Il permet d'évaluer sa vision, son audition, son langage, son développement psychomoteur (graphisme, motricité...) et son adaptation à la vie en collectivité. L'enfant est pesé, mesuré, son indice de masse corporelle (IMC) calculé, sa tension prise, ses dents contrôlées, ses urines analysées.

À l'issue de ce dépistage assez large, le carnet de santé est complété, les courbes de croissance tracées, les vaccinations obligatoires vérifiées. Un résumé du bilan fait part aux parents des constatations ; si besoin, des propositions d'orientation vers divers professionnels (ophtalmologue, dentiste, puéricultrice et médecin de PMI, etc.) leur sont faites. Plus vite un éventuel souci est détecté, moins l'enfant se retrouve en difficulté.

Les professionnels du département mobilisés sur ces bilans de santé sont des infirmiers, infirmiers puériculteurs et médecins.

Cette action constitue un véritable levier de prévention de santé publique de grande envergure.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre les bilans de santé auprès des jeunes enfants (3-4 ans) scolarisés.

Assurer un taux de couverture maximal auprès des enfants concernés.

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

La PMI (protection maternelle et infantile) est une compétence du conseil départemental. Partout sur le territoire, elle regroupe des professionnels dédiés à l'accompagnement des futurs parents, parents et enfants, autour de la santé et de la parentalité : infirmières puéricultrices, sages-femmes, médecins, personnel administratif, travailleurs sociaux, etc.

La PMI organise notamment des bilans de santé en école maternelle dans l'objectif de surveiller le développement des enfants entre 3 et 4 ans, et dépister précocement d'éventuelles difficultés ou retards. Ces bilans ont notamment vocation à limiter les causes potentielles de difficultés d'apprentissage et d'intégration sociale, par des orientations, si nécessaire, de l'enfant et sa famille vers les professionnels de santé et les structures spécialisées.



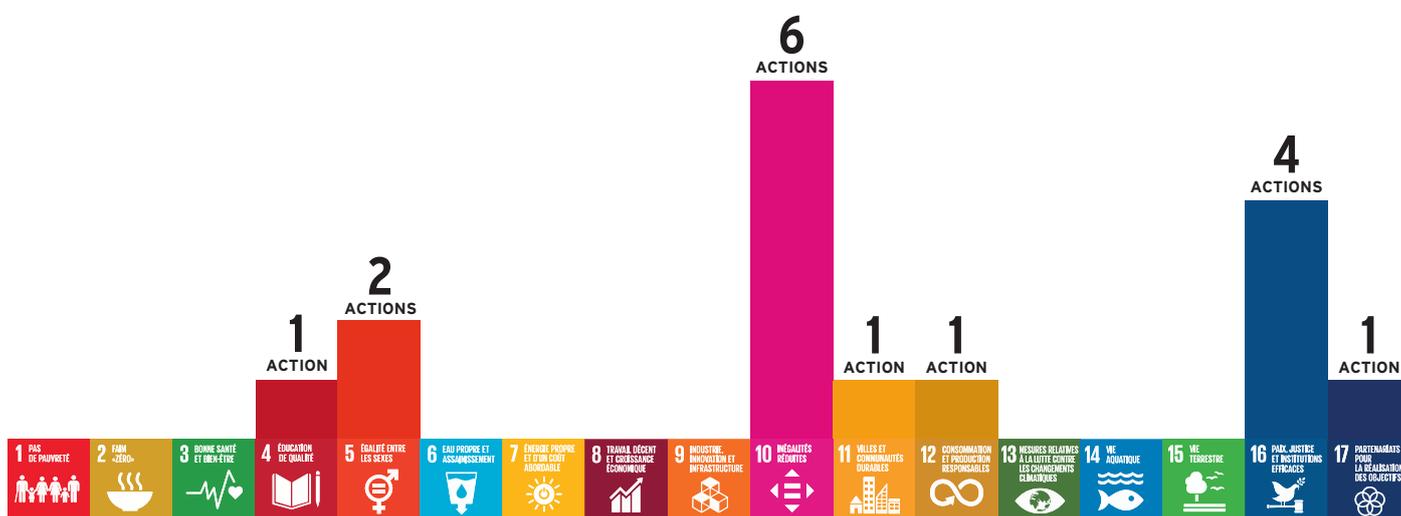
La PMI à la maternelle Mandela (Blois).

4-4 AGIR POUR L'ÉGALITÉ

Pour atteindre cet objectif, 6 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Lutter contre les discriminations et veiller à l'égalité des sexes sur le territoire	Développer une démarche transverse et globale sur la lutte contre les discriminations liées au genre et à la sexualité	
	Accompagner les personnes empêchées et fragiles vers un accès autonome aux droits	
	Accompagner et prendre en charge les publics migrants pour favoriser leur intégration	
	Développer des actions en bibliothèque grâce à des partenariats avec des structures locales pour rompre l'isolement culturel*	
Lutter contre les discriminations et veiller à l'égalité des sexes au sein de la collectivité	Mettre en place des outils internes pour aller au-delà de la sensibilisation obligatoire	
	Encourager la mixité professionnelle et sensibiliser sur le sujet en interne	

*L'action en gras est présentée et précisée en page suivante.



Développer des actions en bibliothèque grâce à des partenariats avec des structures locales pour rompre l'isolement culturel

ÉTAT D'AVANCEMENT



BUDGET GLOBAL

Montant alloué à l'enrichissement des collections à destination des publics spécifiques : **21 000 €**

Montant alloué pour le déploiement d'outils documentaires "faciles à lire" spécifiques sur l'art, en complément du dispositif Micro-Folie : **6 000 €**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher dispose d'un plan départemental en faveur de la lecture 2019-2026. Il réaffirme sa forte ambition pour l'inclusion des publics fragiles, ainsi que pour l'accessibilité au numérique et à l'innovation, via le réseau de bibliothèques.

Le plan départemental en faveur de la lecture publique s'articule autour de trois axes :

- Axe 1 : accompagner les territoires face aux enjeux des nouvelles pratiques culturelles,
- Axe 2 : accompagner l'innovation en bibliothèque,
- Axe 3 : accompagner et former les usagers aux nouvelles pratiques culturelles et numériques, en particulier les publics fragiles.

BILAN 2023

L'axe 3 porte notamment sur le développement d'actions en bibliothèque pour contribuer à rompre l'isolement culturel des publics fragiles. Parmi ces actions peuvent être cités : le développement d'outils spécifiques (valises thématiques, acquisition d'outils dédiés...) et de collections spécialisées (grands caractères, livres adaptés à différents types de handicaps...), ainsi que l'accompagnement des bibliothèques à la mise en place d'actions de médiation avec différents partenaires.

En France, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) estime que la surdité affecte 6 % des 15-24 ans, et plus de 65 % des 65 ans et plus. Chaque année, près d'un millier d'enfants naissent atteints de surdité dans le pays.

L'année 2023 a vu la conception de 2 nouvelles valises d'outils sur les troubles auditifs :

- "Entendre ? ou presque... ou pas" qui comprend des jeux d'apprentissage de la langue des signes, des témoignages sous différents formats, des documents jeunesse, des documents explicatifs sur l'audition à destination des enfants, et d'autres plutôt pour les adultes, ainsi que des livrets réalisés par le CAIS présentant les signes de base pour communiquer.
- " Fais-moi un signe ! Communiquer autrement avec les bébés " qui se constitue de kamishibai (littéralement "théâtre de papier"), de poupées au crochet, d'albums avec version vidéo en bébé signe, d'imagiers et de documentaires présentant la démarche de communication par signe avec son jeune enfant.

Un temps de formation à l'utilisation des ces 2 outils a été proposé aux bibliothécaires salariés et bénévoles du réseau de la Médiathèque départementale 41.



Valises d'outils sur les troubles auditifs.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

- Diffuser et livrer ces 2 nouvelles valises au public.
- Renforcer les actions de médiation envers les publics à l'appui des collections et des outils créés.
- Continuer à effectuer une veille sur les nouveaux supports afin de répondre au mieux à tous les besoins des différents publics.



5 ENTREPRENDRE RESPONSABLE

Année après année, les constats faits sur le changement climatique sont incontestables. Les phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur, les inondations et les sécheresses, se multiplient, mettant en péril les écosystèmes et les modes de vie. Les enjeux environnementaux, tels que la perte de biodiversité et la dégradation des ressources naturelles, s'accompagnent de défis sociaux majeurs comme l'accroissement des inégalités et la précarité des populations les plus vulnérables.

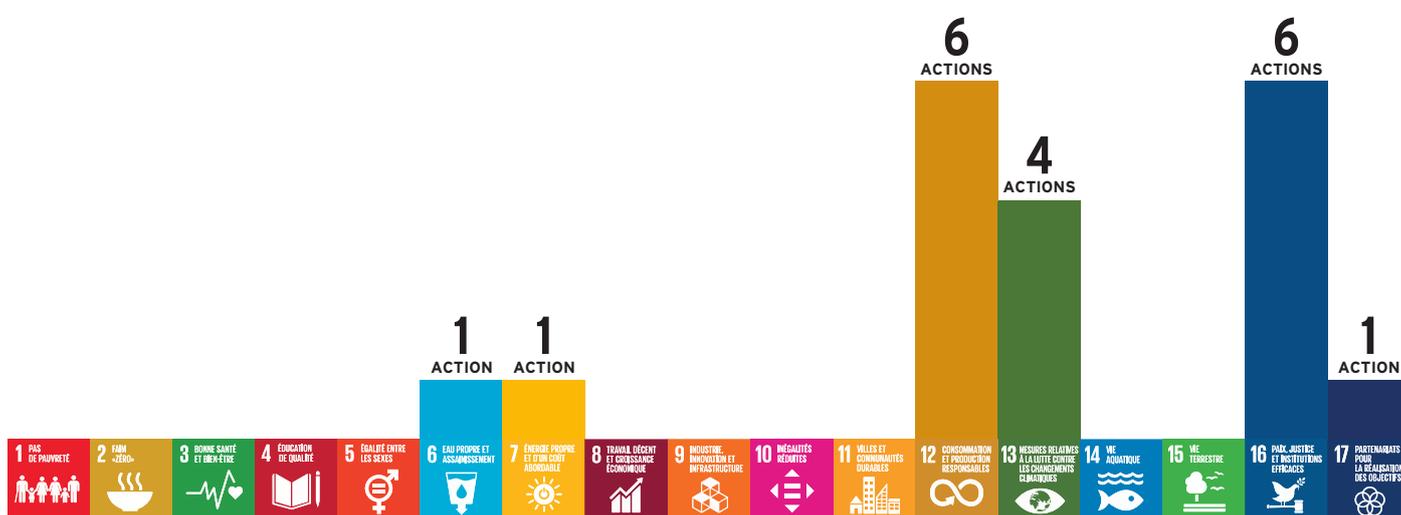
Face à cette crise, le conseil départemental, en tant qu'acteur de proximité et important pourvoyeur d'emplois, se doit de mettre en place des actions et politiques adaptées aux enjeux de demain. À la fois en interne, en étant une administration éco-responsable et exemplaire dans ses pratiques et son fonctionnement, mais également auprès des usagers du territoire, en déployant des politiques publiques adaptées répondant à leurs besoins, ainsi qu'aux enjeux environnementaux.

5-1 INSPIRER LE CHANGEMENT PAR LA RESPONSABILITÉ INTERNE

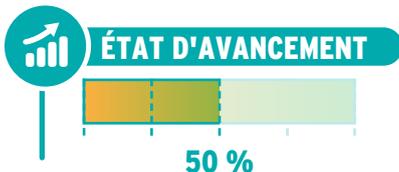
Pour atteindre cet objectif, 6 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Sensibiliser et former les agents au développement durable	Sensibiliser tous les agents au développement durable et à l'Agenda 2030 en créant de nouveaux outils et de nouvelles méthodes (mise en œuvre d'une mini-série, communication régulière des services, formations, etc.)*	
	Sensibiliser aux éco-gestes et à la responsabilité individuelle (fiches éco-gestes, réduction de la production de déchets, économies d'énergie, etc.)*	
	Sensibiliser, former et accompagner les acheteurs de la collectivité aux achats durables, responsables et locaux	
Former les managers et les chefs de projet	Former les managers et les chefs de projet aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030	
Co-construire des démarches internes	Créer des ateliers sur les enjeux du développement durable et sur la co-construction de projets pour promouvoir le partage de compétences et la complémentarité inter-services	
	Mettre en place des dispositifs internes de tri sélectif des déchets en formant et en sensibilisant les agents*	

*Les actions en gras sont présentées et précisées en pages suivantes.



Sensibiliser tous les agents au développement durable et à l'Agenda 2030 en créant de nouveaux outils et de nouvelles méthodes



CHIFFRES CLÉS 2023

Nombre de temps d'échanges sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) : **9**

Nombre de directions/missions rencontrées : **6**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre de son **Agenda 2030** et de la politique de développement durable associée, le conseil départemental de Loir-et-Cher souhaite s'engager pleinement dans le changement durable des pratiques pour construire un monde plus résilient.

En ce sens, la sensibilisation et la formation des agents au développement durable est indispensable pour accroître la responsabilité interne et ainsi, inspirer le changement. Le conseil départemental initie des actions en ce sens.

BILAN 2023

L'année 2023 a été marquée par l'organisation d'un séminaire, autour de la thématique globale du changement climatique avec une matinée découpée autour de 3 présentations, ouvertes aux directeurs et à des partenaires extérieurs, disponible en live et en replay pour tous les agents. À cette occasion ont été présentés :

- des données sur le changement climatique en Loir-et-Cher (actuel et à venir) par l'Observatoire de l'Économie et des Territoires,
- le bilan des émissions de GES du CD41, avec un regard « critique » apporté par le cabinet Carbone 4,
- des leviers d'actions envisageables présentés et débattus avec l'association The Shift Project.

L'après-midi, 3 ateliers Fresque du Climat ont été proposés par des animateurs extérieurs, avec 42 élus et agents du CD41 inscrits.

Dans le cadre de la construction de l'Agenda 2030 agricole pour le Loir-et-Cher (Agenda 41 Agri 2030) et le séminaire de travail autour de la thématique de l'énergie, **2 ateliers Fresque de l'alimentation ont été animés** avec la participation de plusieurs agents du CD41.

Des temps d'échanges sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été proposés pour chaque direction/service à destination des directeurs, des pilotes de l'Agenda 2030 et des agents volontaires afin de sensibiliser et partager sur les ODD et sur leur prise en compte dans les projets/actions de chacun.

Enfin, au cours de la semaine européenne du développement durable qui s'est tenue du 18 septembre au 8 octobre 2023, des quiz, avec récompenses pour les bonnes réponses, ont été proposés sur des actions portées par le conseil départemental et sur leurs contributions aux Objectifs de Développement Durable.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre la sensibilisation avec de nouveaux formats : affichage, exposition, site Internet, etc.

Renforcer les actions de sensibilisation auprès des agents du conseil départemental.



Atelier Fresque du Climat.

Sensibiliser aux éco-gestes et à la responsabilité individuelle

ÉTAT D'AVANCEMENT



50 %

CHIFFRES CLÉS 2023

Nombre de communications : **7**

Nombre moyen de « J'aime » par communication : **28**

Nombre d'agents "ambassadeurs éco-motivés" : **32**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher souhaite sensibiliser et former ses agents aux éco-gestes et à la responsabilité individuelle, pour un monde plus durable.

Les objectifs visés sont :

- acquérir les connaissances générales relatives au concept de développement durable et ses enjeux,
- analyser ses pratiques dans sa vie professionnelle et personnelle,
- envisager une démarche de changement considérant les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).

BILAN 2023

En complément du plan de sobriété du CD41, le groupe d'ambassadeurs éco-motivés créé en 2022 a poursuivi ses actions pour sensibiliser et mener à bien les mesures liées à la sobriété énergétique. En 2023, plusieurs temps d'échanges ont eu lieu pour former les ambassadeurs éco-motivés, co-construire des actions de sensibilisation, notamment sur les éco-gestes à destination des agents, de leurs directions et faire remonter les informations, problématiques, questionnements ou encore les points bloquants.

Pour leur permettre de sensibiliser leurs collègues aux consommations d'énergie, les éco-ambassadeurs ont reçu des wattmètres ; instrument permettant de mesurer la puissance électrique que soutire à tout moment un appareil branché au réseau. Par ailleurs, ils ont pu distribuer dans les différentes directions 100 multiprises à interrupteur et dans certains services, des points plus précis ont eu lieu afin d'optimiser les placements de bureau par rapport aux parois froides ou chaudes.

En parallèle, la campagne de sensibilisation aux éco-gestes et à la responsabilité individuelle a également été poursuivie. Des communications ont été publiées sur l'outil de communication interne composées d'affiches, co-élaborées en interne, sur des thématiques spécifiques structurées en une partie constat et une partie action. Les publications portaient sur la réduction des consommations liées à l'éclairage, le chauffage, les écrans, l'eau, la préservation de la durée de vie des batteries et des appareils mobiles, la limitation de l'empreinte carbone liée aux mails et sur les recommandations en matière de confort d'été.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

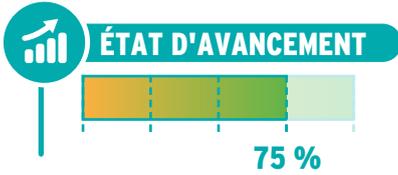
Renforcer le groupe d'ambassadeurs éco-motivés et élargir leurs connaissances au delà des enjeux énergies.

Poursuivre les campagnes de sensibilisation aux éco-gestes et à la responsabilité individuelle.

Réfléchir à de nouveaux outils et de nouvelles méthodes de sensibilisation.

The infographic is divided into two main sections: 'Chauffage' (Heating) and 'Bureau' (Office).
 - **Chauffage:** Features a window with snowflakes and a thermometer. Text includes: 'Rappelez-vous, les mois les plus froids, c'est en ce moment !', 'Les éco-gestes, c'est au quotidien !', and '1m minimum' with an arrow pointing to the window.
 - **Bureau:** Shows a person at a desk with a computer. Text includes: 'Repenser l'emplacement de votre bureau, si besoin : éviter de le positionner à côté d'un mur froid (fenêtre, paroi mal isolée, etc)'.
 - **Thermostat:** A separate box with the text: 'Le département passe aux objets connectés avec les nouvelles têtes thermostatiques ! Plus besoin de régler votre thermostat, le radiateur est autonome et régule lui même la température'.
 - **Other elements:** A cartoon character says 'L'hiver vient !' and 'Retrouvez les acts sur Salamandre : têtes thermostatiques (publi du 05/01) et les éco-gestes sur le chauffage (publi du 05/12/22)'. A green banner at the bottom says 'Éco-geste #4 Aujourd'hui, j'agis !'.

Mettre en place des dispositifs internes de tri sélectif des déchets, en formant et en sensibilisant les agents



CHIFFRE CLÉ 2023
Nombre de poubelles achetées : **240**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental souhaite poursuivre son engagement dans la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets produits, sur l'ensemble de ses sites (administration, collèges, agences routières, légumerie, etc.).

Les papiers, cartons et l'ensemble des emballages sont collectés séparativement, conformément aux consignes de tri du territoire. Les autres déchets partent aux ordures ménagères et au compost. Des bornes de collecte spécifique pour les masques, les stylos et les piles/batteries sont également disponibles à l'accueil du département.

BILAN 2023

L'année 2023 a été marquée par un changement des méthodes de collecte des déchets. Suite à la nouvelle réglementation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023, Agglopolys a étendu les consignes de tri sur son territoire et collecte désormais les déchets liés aux activités administratives du conseil départemental. Ainsi, depuis cette date, des poubelles pour les déchets recyclables sont en place.

Concernant la collecte des déchets en interne, une expérimentation a été lancée avec des points de collecte volontaires. Les poubelles individuelles dans les bureaux des agents doivent être vidées par les occupants eux-mêmes et quelques composteurs ont été installés au niveau de certains espaces verts.

Par ailleurs, deux animations ont été organisées avec le concours du Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE) pour sensibiliser les agents au compostage, à son fonctionnement et connaître les clés de la réussite d'un bon compost et son entretien.

Pour ceux qui ne pouvaient pas se rendre disponibles pour participer à l'animation, un lien vers un guide pratique du compostage été communiqué via une publication sur le réseau interne.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Déployer la mise en place de composteurs.

Sensibiliser et former les agents à la réduction, au tri et à la valorisation des déchets.

Engager une réflexion sur les biodéchets de la légumerie.



Animation compostage.

5-2 PROMOUVOIR LA TRANSVERSALITÉ ET LA COHÉSION

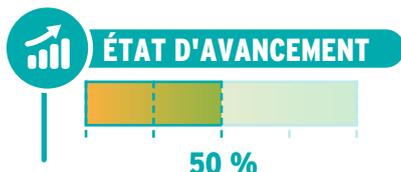
Pour atteindre cet objectif, 2 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Communiquer et être transparent	Dynamiser la communication du département sur ses réseaux, en lien avec le développement durable et l'Agenda 2030. Développer des outils pour permettre aux citoyens de visualiser l'avancée des actions (mises à jour sur le site internet, etc.)	
Se tenir informé des innovations	Créer une cellule de veille informationnelle sur le développement durable pour rester à l'écoute de ce qui se fait ailleurs*	

*L'action en gras est présentée et précisée en page suivante.



Créer une cellule de veille informationnelle sur le développement durable pour rester à l'écoute de ce qui se fait ailleurs



CHIFFRE CLÉ 2023

Nombre de conseils départementaux faisant partie du Club DD inter-CD : **30**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher s'est engagé dans une politique de développement durable forte, avec l'adoption de son [Agenda 2030](#) en décembre 2020 (mis à jour en juin 2022).

Afin de répondre au mieux aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et d'être le plus efficace et efficient dans le déploiement des actions portées ou soutenues par le conseil départemental, la mise en place d'une veille a été identifiée comme un sujet essentiel.

BILAN 2023

L'année 2023 a été marquée par la constitution, à l'initiative du conseil départemental de Loir-et-Cher, d'un groupe d'échanges entre homologues développement durable de conseils départementaux : le Club DD inter-CD. L'objectif de ce Club est d'organiser divers temps d'échanges en visioconférence visant la présentation de démarches mais également du partage d'expériences et de sujets/problématiques spécifiques. Un premier temps d'échanges a eu lieu début 2023 avec entre-autres la présentation de l'Agenda 2030 du conseil départemental de Loir-et-Cher auprès d'une vingtaine de conseils départementaux.

Un second temps d'échanges a été organisé durant lequel la stratégie bas carbone et le Rapport Annuel de Développement Durable (RADD) ont été abordés.

Afin d'organiser et construire ces temps d'échanges, un groupe d'organisation a été créé.

La veille informationnelle sur le développement durable a continué sur l'année 2023 avec l'adhésion au Comité 21 (Comité français pour l'environnement et le développement durable dont le rôle est d'accompagner les organisations dans la mise en place d'actions développement durable), l'inscription à des newsletters de diverses structures (Agenda 2030, ADEME, COP Régionale Centre-Val de Loire, etc.), la participation à des webinaires de formation (via la [plateforme IdealCo](#)) sur divers sujets, la participation à des journées d'information, etc.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre les temps d'échanges avec le Club DD inter-CD et organiser une rencontre.

Renforcer le Club DD inter-CD : y intégrer d'autres conseils départementaux.

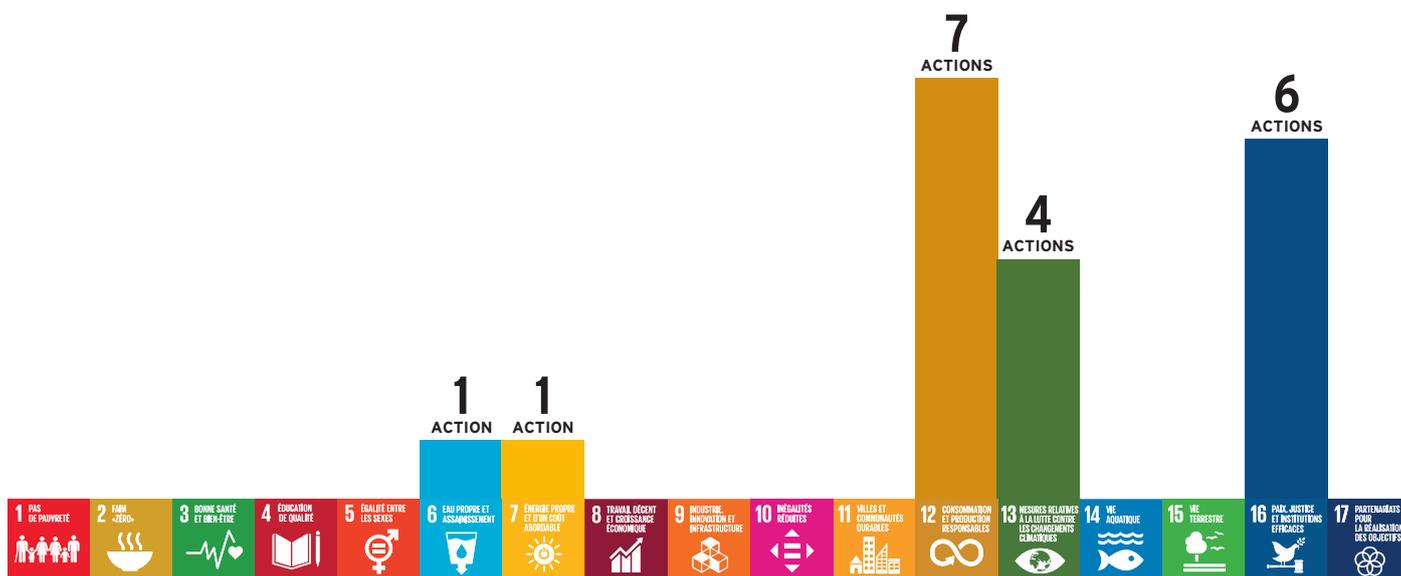


5-3 INFORMER POUR CHANGER DURABLEMENT NOS COMPORTEMENTS

Pour atteindre cet objectif, 7 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Informer et sensibiliser le public pour une meilleure appropriation des enjeux de développement durable	Créer une communication ciblée auprès des citoyens et entreprises pour engager les changements de pratiques (guides, éco-gestes, formations, annuaires de contacts, etc.)	
	Proposer une thématique de spectacles sur la sensibilisation au développement durable dans le cadre de Festillésime 41	
	Sensibiliser et former le public, ainsi que les salariés et bénévoles du réseau de lecture publique, aux enjeux du numérique et du développement durable*	
	Créer un lieu d'animation et de sensibilisation au développement durable	
Conseiller et accompagner les collectivités, les collèges et les citoyens	Conseiller et accompagner les familles dans l'appropriation des notions de développement durable et d'économie circulaire	
	Conseiller et accompagner les collèges dans l'appropriation des notions de développement durable et d'économie circulaire*	
	Mettre en place une communication pour valoriser les manifestations culturelles, sportives, etc. éco-responsables ayant lieu sur le territoire	

*L'action en gras est présentée et précisée en page suivante.



Conseiller et accompagner les collèges dans l'appropriation des notions de développement durable et d'économie circulaire

ÉTAT D'AVANCEMENT



BUDGET GLOBAL

33 000 €

CHIFFRES CLÉS 2023

Nombre de coordinateurs pour l'événement : **2**

Nombre d'ateliers proposés : **15**

Nombre de professionnels/bénévoles : **40**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

L'éducation au développement durable permet d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques. Transversale, elle figure dans les programmes d'enseignement. **Il est essentiel qu'enseignants, personnels d'encadrement et élèves intègrent les questions de développement durable et d'économie circulaire dans le fonctionnement de l'établissement, mais aussi dans leur vie au quotidien en tant que citoyens.**

Le conseil départemental a pris la mesure de cet enjeu et va au-delà de ses compétences obligatoires auprès des collèges, en proposant des actions à destination des élèves.

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de collèges participants : **9**

Nombre de classes participantes : **44**

Nombre d'élèves participants : **1 077**

BILAN 2023

Pour la quatrième année, le conseil départemental a renouvelé les "Journées Alimentation Collèges". Le but de cette manifestation, qui se déroule sur 2,5 jours, est de faire découvrir aux élèves de classe de 6^e la production agricole et la transformation des produits alimentaires. Il s'agit de leur faire appréhender l'agriculture autrement en leur permettant d'échanger avec des professionnels et des passionnés du monde agricole.

En lien avec le programme scolaire de Sciences et Vie de la Terre, les élèves sont sensibilisés lors d'ateliers de manipulation ludiques, concrets et pédagogiques à l'alimentation durable, en abordant les enjeux de production locale, de qualité et de saisonnalité. Dans la peau de chefs cuisiniers, l'espace de quelques heures, les élèves prennent conscience que l'agriculture est à l'origine de nos aliments et qu'autour d'eux se trouvent des exploitations de toutes sortes. Entre pratiques et échanges, les élèves peuvent se rendre compte que leur future consommation peut avoir un impact sur l'agriculture de demain.

Ces Journées Alimentation Collèges sont portées par le conseil départemental en partenariat avec la Société Départementale d'Agriculture de Loir-et-Cher (SDA). Cette dernière est une association qui œuvre pour la promotion de l'agriculture locale notamment au travers de l'organisation de comices agricoles. Elle agit auprès de tous les publics et depuis quelques années, elle axe ses activités notamment auprès des jeunes sur l'alimentation et l'agriculture durable et locale.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Renouveler les Journées Alimentation Collège.

Poursuivre la sensibilisation des collégiens (classe de 6^e) aux enjeux d'agriculture durable.



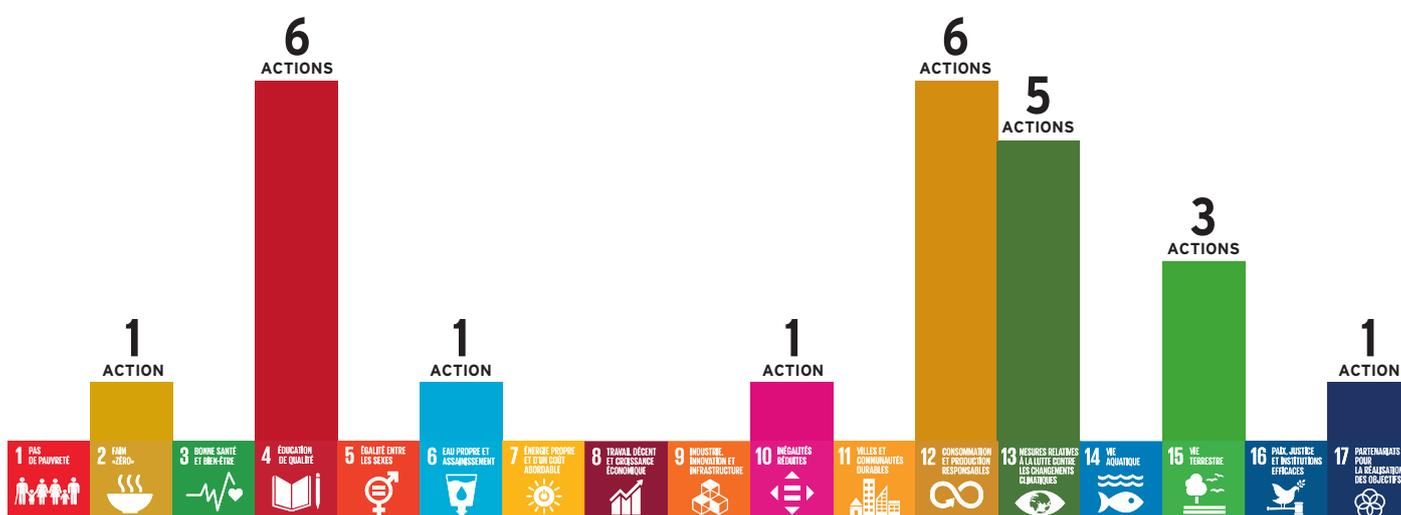
Fabrication de biscuits à partir de produits locaux.

5-4 FORMER LES JEUNES GÉNÉRATIONS AUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour atteindre cet objectif, 6 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITÉ (X)
Agir au collège pour éveiller les jeunes générations	Intégrer dans le cursus des collèges des modules « Développement durable » en collaboration avec des intervenants externes*	X
Agir hors du temps scolaire	Créer des partenariats entre le conseil départemental et des associations locales pour animer des activités ou des clubs extra-scolaires orientés autour de l'environnement et du développement durable	
Rendre les jeunes moteurs et forces de propositions	Valoriser les projets Éducation Artistique et Culturelle (EAC) en lien avec les enjeux de développement durable	
	Sensibiliser les éco-délégués dans les classes de collègues	
	Perpétuer le partenariat pour l'organisation de Start-Up Teens en impulsant des thématiques et des enjeux liés au développement durable*	
	Relancer le conseil départemental des jeunes en ciblant les enjeux du développement durable	X

*L'action en gras est présentée et précisée en page suivante.



Intégrer dans le cursus des collèges, des modules « développement durable » en collaboration avec des intervenants extérieurs

ÉTAT D'AVANCEMENT



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de collèges bénéficiaires : **18**

Nombre de classes bénéficiaires : **27**

BUDGET GLOBAL

Soutien à l'association Graine Centre pour mener les actions d'animations auprès des classes volontaires : **25 000 €**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Toujours dans une volonté de sensibilisation et d'éducation, le conseil départemental a signé, en 2019, la **Convention Régionale pour une Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (CREEDD)**, en lien avec de nombreux partenaires au sein de la Région Centre-Val de Loire, dont [l'association Graine Centre](#), structure porteuse du dispositif.

Il s'agit d'un soutien aux projets d'éducation à l'environnement et au développement durable pour les établissements scolaires de la région.

Ce dispositif incite les classes à explorer, durant une grande partie de l'année scolaire, une thématique directement liée à leur environnement local.

À ce titre, un dispositif pédagogique sous forme d'appel à projet a été mis en place depuis 2020. Sont proposés :

- trois animations d'une demi-journée sur plusieurs mois réparties dans l'année scolaire, réalisées par un éducateur à l'environnement,
- l'accompagnement pédagogique d'un éducateur à l'environnement et d'un professeur référent,
- le financement à 80 % de deux déplacements pour des sorties sur le terrain.

BILAN 2023

Face au succès des trois premiers appels à projet, les partenaires de la CREEDD ont reconduit le dispositif pour l'année scolaire 2023-2024 sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Désormais proposé aux lycéens, il concerne les cycles 2 à 5 (du CP à la 2^{de}). Avec un grand nombre de projets tournés autour de la biodiversité et l'eau, les thématiques pouvaient également porter sur le climat et l'alimentation

Les réponses à l'appel à projets ont été nombreuses et intéressantes. Le Loir-et-Cher est un territoire sur lequel de nombreux projets ont été réalisés car le conseil départemental est un des principaux financeurs du dispositif.

Plusieurs associations locales, membres du Graine Centre, sont intervenues auprès des collégiens : le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE), la Maison Botanique, la Maison de la Loire, L'Observatoire Loire, Perche Nature et Sologne Nature Environnement.

Pour chaque projet finalisé, une ou plusieurs valorisations ont été réalisées ; comme la présentation aux autres élèves du collège, aux familles, à la commune ou encore la réalisation de vidéos, d'expositions, etc. illustrant la forte implication des enseignants et des élèves et leur volonté de s'ouvrir et partager vers l'extérieur.

Par ailleurs, en 2023, le Graine Centre a organisé une journée d'échanges avec les différentes structures qui ont participé au dispositif. Il en ressort que les éducateurs à l'environnement sont très satisfaits car ils peuvent aller plus loin avec les élèves, en prenant le temps d'approfondir davantage les sujets. Les financements pour le transport et l'achat de plants végétaux son également un levier pour inciter les enseignants à construire un projet et à sortir de l'établissement.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERME

Perpétuer l'appel à projets de la CREED en lien avec des thématiques sur l'environnement et le développement durable.

Renforcer l'action vers les collèges.

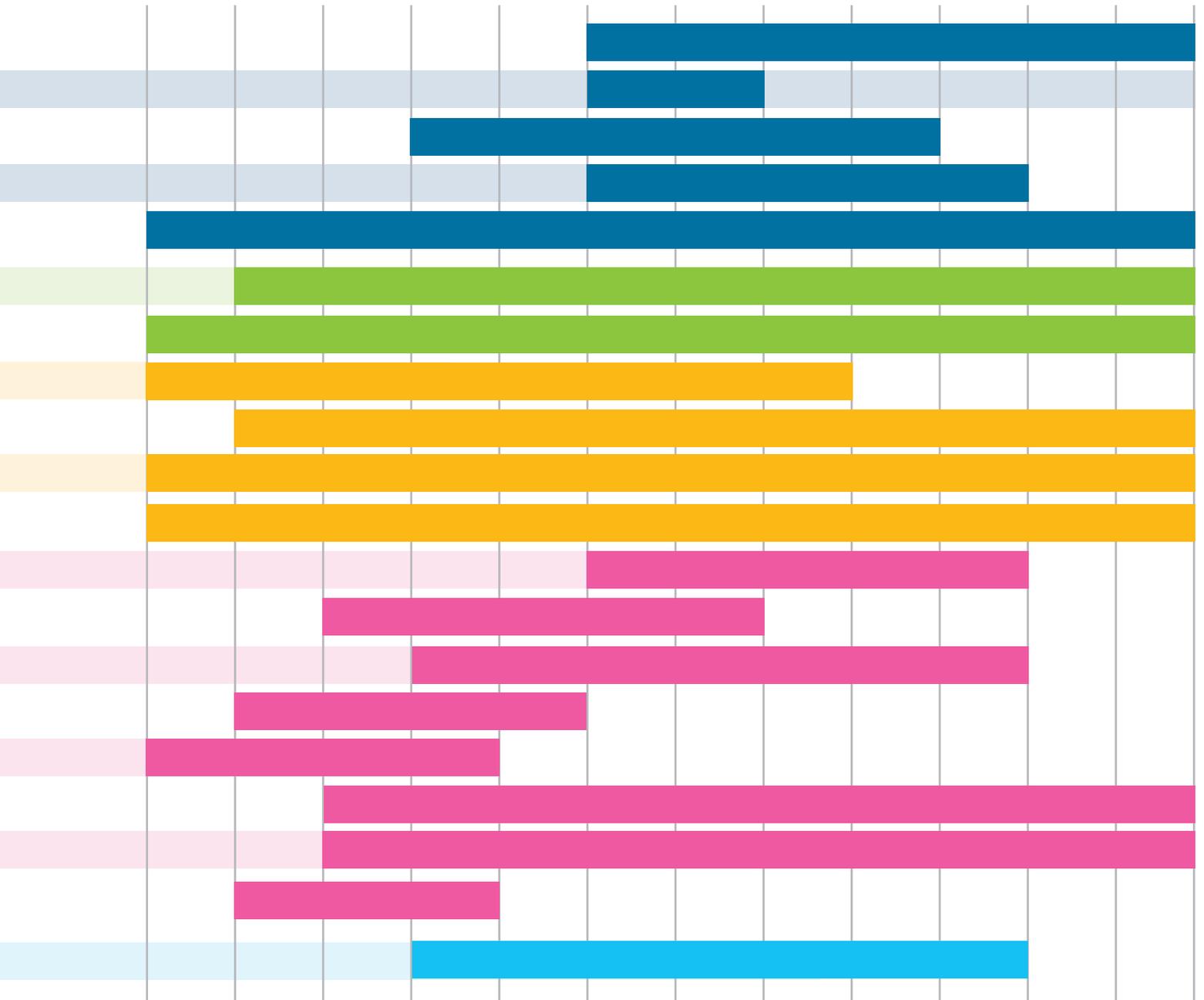


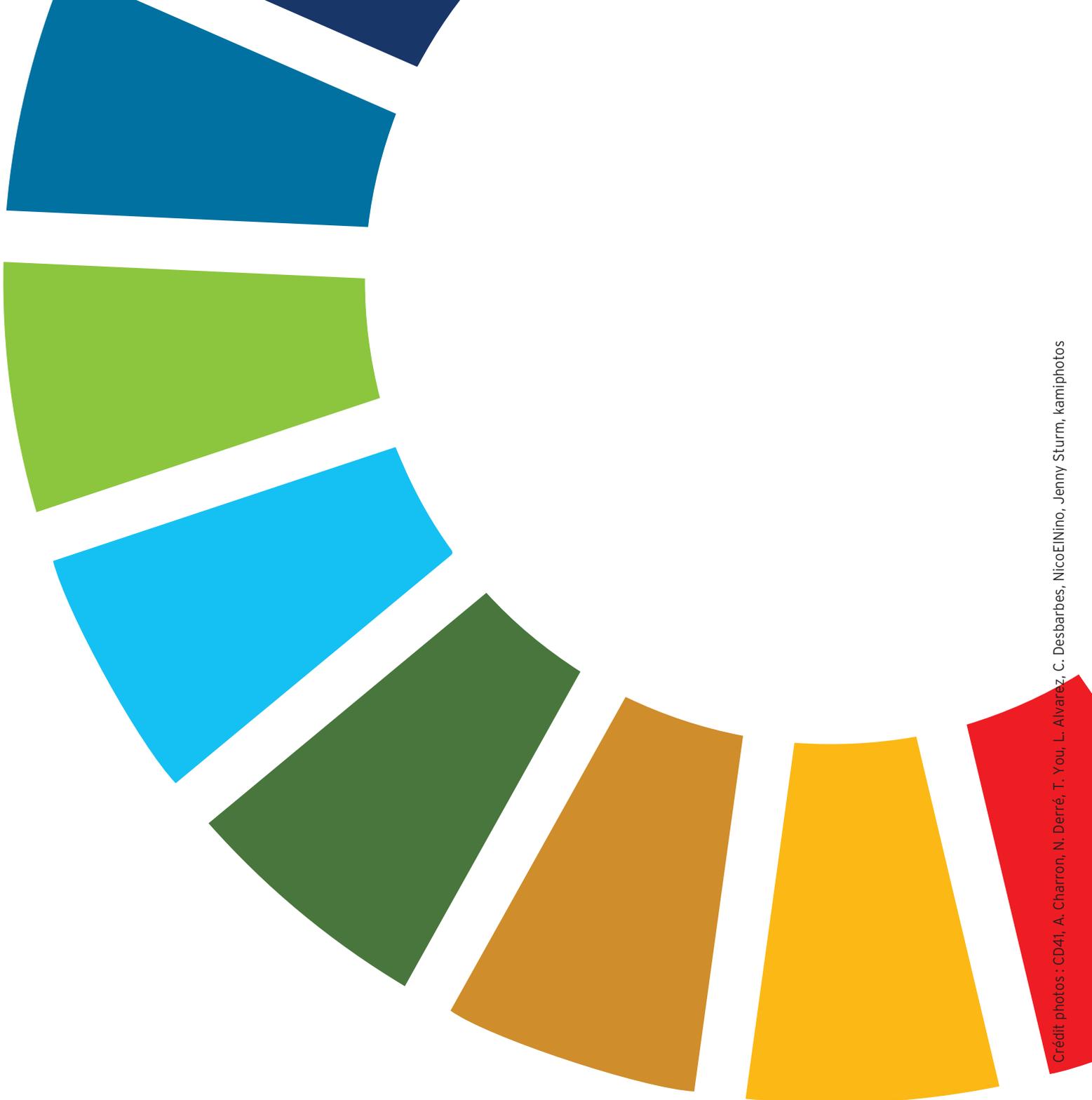
Animation en bord de Loire au sein d'un ENS.

Le département s'appuie sur des plans d'orientation pour asseoir ses actions et ses politiques

PROTÉGER LE CLIMAT	Stratégie bas carbone du conseil départemental (en cours de construction)
	Plan de mobilité employeur
	Stratégie d'achat durable, responsable et local
	Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (Spaser - en préparation)
	Schéma d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)
PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ	Plan Départemental d'actions en faveur des chiroptères
	Schéma des Espaces Naturels Sensibles (SDENS)
VIVRE ENSEMBLE	Plan départemental de la lecture publique
	Schéma de développement du tourisme équestre
	Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI)
	Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)
ÊTRE SOLIDAIRE	Schéma des Solidarités (en préparation)
	Schéma de l'Autonomie
	Plan "Le 41 en bonne santé"
	Schéma Enfance Famille
	Plan de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme
	Stratégie pluriannuelle des Ressources Humaines (dont le programme pluriannuel de santé et de prévention)
	Plan égalité femmes-hommes
	Programme Insertion & Pacte territorial d'insertion
ENTREPRENDRE RESPONSABLE	Projet d'Administration Durable

2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030





CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

Place de la République - 41020 Blois Cedex

02 54 58 41 41 - departement41.fr

Suivez-nous sur **departement41**

